

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 97 - AOÛT 2026

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4. Un Point sur les Travaux en Cour
5/6. Zoom sur la valeur locative de votre logement - 6/7. Hommage à Louise Veyssière - 8/9/10/11. Les Brèves de Domme
12/13. La Page de la Communauté des Communes - 14. La Page de l'Hôpital Local
15/16. La Page de l'EPIC Domme - Sites - Calendrier des manifestations - 17/18/19/20/21/22. La Page des Associations
23. La Page de l'A.S.B.D.R. - 24/25/26. La Page de l'Office de la Culture - 26/27. Tradition "Marianne en République"



Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MAIRIE
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le mardi et le jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du lundi au samedi à 10h00.
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : perigordnoir-valleedordogne.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL** 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 75
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Services à Saint-Martial de Nabirat :**
Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

A l'heure où je vous écris ces lignes, la saison touristique bat son plein et notre bastide voit un flux quotidien de touristes déambuler dans ses rues et ruelles. Après les journées de forte canicule de juillet, le taux de fréquentation est équivalent à ce qu'il a été l'an dernier.

Comme développé dans les pages qui suivent sur « les travaux », en cette année d'élections « municipales », nous nous attachons à terminer les derniers projets décidés et engagés lors de la précédente mandature, marquant ainsi l'engagement de vos élus pour le développement à long terme de votre commune ;

- Aménagements/viabilisation du lotissement de la « Croix de la Pierre » (la commercialisation des 14 lots devrait débuter courant du 4^e trimestre 2026) ;

- Toiture de l'église ;

- Aire d'accueil vélos avec casiers, recharges électriques et borne d'entretien ;

- Aire de jeux et pique-nique au Jubilé.

Le passage du Tour de France dans Domme le 11 juillet dernier, ceci pour la deuxième fois en 9 ans, a été « la manifestation sportive phare de l'année ». Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce que cette journée soit une réussite.

Le déroulé des festivités du 14 juillet a également permis de voir qu'il y avait encore un esprit de bénévolat sur notre commune.

Dans le premier cas comme dans le second, nous avons eu à composer avec les services de l'État, parfois dans les dernières heures précédant l'événement lui-même, afin de tenir compte des arrêtés portant sur la sécurité/prévention des risques en de pareilles manifestations.

La météo ne nous a pas particulièrement aidés ; sécheresse et orages (voire mini tornades) se sont « invités » aux fêtes de juillet !

J'ai demandé que l'on établisse une demande de classement de notre commune en état de « catastrophe naturelle ». Dans l'attente de la réponse des services de l'État, le service administratif de la commune est à votre disposition pour établir des attestations sur les phénomènes météorologiques qui nous ont frappés dans les nuits du 10-11/07 et du 16-17/07.

Nous sommes en zone de risque incendie élevé ; je vous demande de respecter scrupuleusement les consignes afférentes, et notamment, de ne pas allumer de feu.

Nous sommes à mi-budget annuel ; la situation des budgets « Fonctionnement » et « Investissements » est conforme aux prévisions.

En ces temps de difficultés diverses et variées, il me semble primordial de rester unis ; je sais pouvoir compter sur vous pour y contribuer.

Vos élus et l'administration communale restent mobilisés et à votre écoute.

Je souhaite une excellente fin d'été à toutes et tous.

*Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme*

Le Conseil Municipal



CASSAGNOLE Jean-Claude Maire



GERMAIN Alain 1^{er} Maire-Adjoint



HUSSON Sylvie 2^e Maire-Adjoint



LAMBERT Bernard 3^e Maire-Adjoint



LASSERRE Alice 4^e Maire-Adjoint



ARMAGNAT Patrick Conseiller Délégué



CHAPOULIE Audrey Conseillère Municipale



LANOS Patrick Conseiller Municipal



DELPIT Kasia Conseillère Municipale



BRUILTET Pascal Conseiller Municipal



LARIVIÈRE Laurence Conseillère Municipale



BISSON Franck Conseiller Municipal



DUFOUR Amandine Conseillère Municipale



PASQUET Xavier Conseiller Municipal



TEYTAUD Ambre Conseillère Municipale

État Civil



Mariages

Matthieu François Antoine BULLE 29 mai
&
Marguerite Marie Fanny DESBAZEILLES

Cédric Antoine Hervé BAILLY 04 juillet
&
Virginie Pierrette Michelle DELPEYRAT

Décès

Jacques Jean Marie LAVAL 16 juillet

Un Point sur les Travaux en Cours



Réfection de la toiture de l'église

Les travaux de restauration de la toiture de la nef de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Domme ont été réceptionnés le 1^{er} juillet 2026. Ils se sont donc achevés conformément aux délais fixés. Pour rappel, la maîtrise d'œuvre de ces travaux était assurée par le cabinet d'architectes du patrimoine APGO et leur exécution par l'entreprise TMH de Villenave d'Ornon. Ces travaux, conformes aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, sécurisent et embellissent un édifice cher aux Dommoises et aux Dommois.



le maître d'œuvre, M. Ségui, et à la négociation qui a été engagée sur le lot 2, le Conseil Municipal a retenu les entreprises suivantes.

- Lot n° 1 (VRD, maçonneries, éclairage) : Entreprise Guy.
- Lot n° 2 (mobilier, jeux et aire de jeux, plantations) : Marion Espaces Verts.

Une mission de coordination SPS a été confiée au Bureau VERITAS. Le choix du bureau de contrôle reste à finaliser.

Tranche 4 de restauration des Remparts

La consultation des entreprises pour cette 4^{ème} tranche de travaux a été lancée le 9 juillet 2026 en prévision d'un démarrage des travaux au mois d'octobre. Leur durée est estimée à 4 mois.

Comme déjà précisé lors des dernières parutions de « La Vie Dommoise », il s'agira exclusivement de travaux de maçonnerie qui seront exécutés par une entreprise habilitée pour la restauration des monuments historiques. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Cabinet d'architectes du patrimoine APGO, comme pour les précédentes tranches de travaux.

La section de remparts située en aval de la Porte Del Bos est concernée par cette restauration et vise à harmoniser la tonalité des pierres de part et d'autre de cette porte.

Lotissement « Hameau Croix de la Pierre »

Les travaux de création du lotissement ont été réceptionnés le 22 juillet 2026. Les plantations seront réalisées à l'automne. Préalablement, dans sa séance du 15 juillet 2026, le Conseil Municipal a fixé à 30 € (Trente Euros) le prix au m² (mètre carré) pour chacun des 14 lots et de confier à Maître Sandra OUDOT, notaire à Sarlat-La Canéda (9B avenue Brossard), la rédaction des actes liés à la vente de tous les lots. Les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès de la mairie de Domme.

Création d'une aire d'accueil pour les vélos

Dans le cadre du développement des infrastructures permettant de prendre en compte la montée en puissance du slow tourisme, la Municipalité a décidé d'aménager une aire d'accueil pour vélos dans le but d'assurer un meilleur accueil des cyclistes en mettant à disposition un parking qui leur est réservé et des équipements pour faciliter la visite et leur retour sur leurs lieux de résidence (casiers sécurisés pour dépôt d'effets personnels, borne de recharge électrique). Cette réalisation aura pour effet de désengorger la bastide du flot de voiture (avec toutes les gênes occasionnées) en encourageant un autre mode d'accès, plus écologique et respectueux de l'environnement.

Les travaux de création de cette aire d'accueil ont démarré en début d'année. Comme indiqué lors de notre dernière édition, les travaux ont pris du retard en raison de plusieurs imprévus, repoussant la date de leur achèvement.

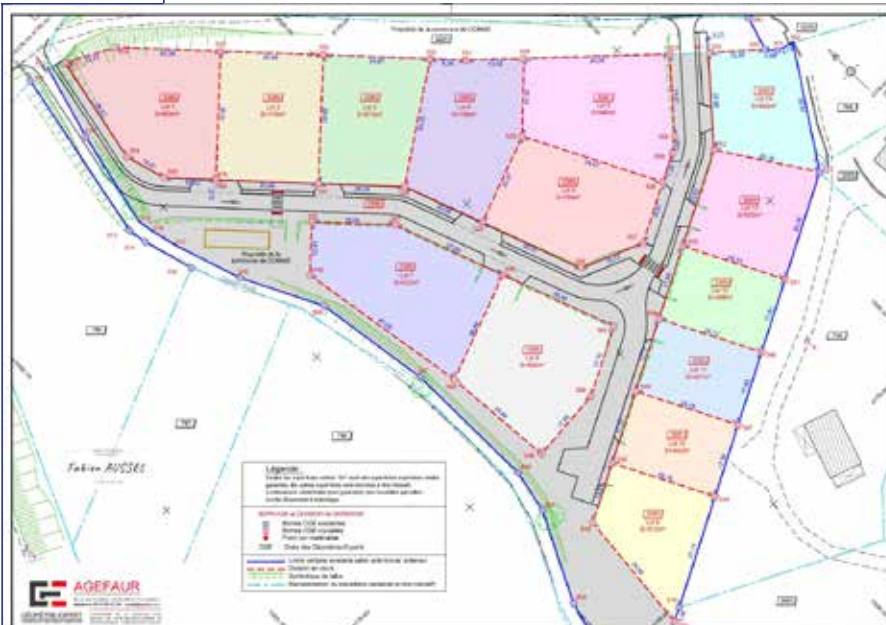
Les travaux ont été réceptionnés le 17 juillet 2026. Quelques travaux restent néanmoins à réaliser pour finaliser l'opération.

Réaménagement de l'aire de jeux du Jubilé

Comme indiqué précédemment, cette opération consiste à réaménager l'aire de jeux et de pique-nique du Jubilé.

Les travaux démarreront à l'issue de la saison estivale. Leur durée est estimée à 3 mois.

Pour donner suite à la phase de consultation des entreprises préparée par



Zoom sur... La Valeur Locative de Votre Logement



Zoom sur... La valeur locative de votre logement : comment ça marche ?

Chaque année, lorsque l'avis de taxe foncière arrive dans nos boîtes aux lettres, un terme technique revient systématiquement : **la valeur locative cadastrale**. Mais de quoi s'agit-il exactement, et comment est-elle calculée ? Voici quelques clés pour mieux comprendre.

Qu'est-ce que la valeur locative cadastrale ?

La valeur locative cadastrale représente le loyer **annuel théorique** que votre propriété (maison, appartement, terrain) pourrait produire si elle était mise en location.

Ce montant est déterminé par l'administration fiscale. C'est sur cette base que sont calculés vos impôts locaux, notamment la taxe foncière.

Les bases d'évaluation des logements datent de **1970**, et sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédant la taxation.

En 2025, compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2024, le coefficient de revalorisation a été fixé à 1,068, soit une **augmentation forfaitaire de 1,7 %** de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties. **Précision : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.**

En 1970, l'administration fiscale a choisi une maison «modèle» dans **notre commune** pour chaque catégorie. Le prix au appliqué chez vous dépend de ce logement de référence local. Pour connaître les tarifs exacts de votre catégorie, vous pouvez demander votre **fiche d'évaluation** personnalisée auprès du service des impôts fonciers.

Comment est-elle calculée ?

Le calcul repose sur des critères très précis, liés aux caractéristiques physiques de votre bien lors de sa construction ou de ses modifications. L'administration prend en compte :

- **La catégorie du logement**
- **La surface réelle et la «surface pondérée»**
- **Les éléments de confort (les «équivalences en m²»)**
- **La situation géographique** : un coefficient d'importance locale est appliqué selon le quartier et l'attractivité de la commune.

Les catégories de logement

Pour classer nos habitations de **1 à 8**, l'administration fiscale ne regarde pas seulement l'esthétique extérieure, mais la combinaison des matériaux d'époque, du confort intérieur moderne et de l'espace.

Dans notre région riche en bâti traditionnel, voici comment s'y retrouver :

- **Catégories 1 & 2 (Exceptionnel) - Manoirs, châteaux ou propriétés d'exception** : par exemple une très grande demeure historique en pierre de taille, de très grands volumes intérieurs (salle de réception de plus de), des matériaux haut de gamme (poutres d'époque monumentales, dalles de pierre polie), un parc arboré et des dépendances aménagées.

- **Catégorie 3 (Grand standing) - Maison de maître ou grande demeure de caractère** : par exemple une belle et grande maison en pierre de pays, parfaitement restaurée avec de beaux volumes, des cheminées en pierre fonctionnelles dans plusieurs pièces, des parquets anciens et des finitions soignées.

- **Catégories 4 & 5 (Le cœur de notre commune) - Maison traditionnelle, pavillon moderne ou ancienne grange rénovée** : *C'est le profil de la grande majorité de notre bâti local.*

- **Côté ancien** : Une maison en pierre typique ou une grange restaurée, avec un grand séjour chaleureux, des chambres standards, le confort moderne (chauffage, double vitrage) et un jardin.

- **Côté récent** : Un pavillon de plain-pied ou une construction contemporaine fonctionnelle avec garage.

- **Catégorie 6 (Modeste à ancien) - Maison de village mitoyenne ou ancien corps de ferme «dans son jus»** : Une maison en pierre au cœur du bourg, habitable mais nécessitant des rafraîchissements. Les pièces y sont souvent plus petites, parfois sombres ou en enfilade, avec une isolation d'origine et des finitions simples.

- **Catégories 7 & 8 (Précaire) - Bâtisse ancienne sans confort moderne** : Des maisons très anciennes ou d'anciens bâtiments agricoles peu ou pas restaurés (pas de chauffage centralisé, isolation inexistante, installations sanitaires très rudimentaires).

Surface réelle et surface pondérée : comment l'administration compte-t-elle vos mètres carrés ?

Quand on pense à la taille de sa maison, on pense naturellement à sa **surface réelle** : les mètres carrés habitables. Mais pour calculer votre taxe foncière, le cadastre utilise la **surface pondérée**.

Le principe est simple : **tous les mètres carrés n'ont pas la même valeur**. L'administration applique des coefficients pour «gonfler» ou «dégonfler» la surface de vos pièces selon leur utilité et leur confort.

Voici comment s'organise ce calcul :

- **Les pièces principales de vie** (salon, cuisine, chambres, salle de bain) comptent pour leur surface réelle. Si votre salon fait 30 m², il compte pour 30 m² dans le calcul.

- **Les pièces secondaires** (celliers, buanderies ou greniers aménageables). Comme on n'y vit pas de la même manière que dans un salon, l'administration fiscale applique un coefficient réducteur de 0,5 à 0,6.

Exemple : Une buanderie de 10 m² ne sera comptée que pour 5 m² ou 6 m² dans le calcul final.

Zoom sur... La Valeur Locative de Votre Logement (suite)



► **Les dépendances** (grange, garage, cave) subissent une décote encore plus importante (coefficient de 0,2 à 0,5).

Exemple : Un garage attenant de 20 m² peut n'ajouter que 6 m² à votre surface fiscale.

► **Les «équivalences de confort» :** pour chaque élément de confort moderne, l'administration fiscale ajoute des mètres carrés à votre surface.

- Une baignoire ou une douche : **+4 m²**
- Un WC intérieur : **+3 m²**
- Un lavabo ou point d'eau : **+1 m²**
- Le chauffage central : **+2 m² par pièce chauffée**

Exemple : Vous possédez une maison de 80 m² habitables comprenant un salon, une cuisine, deux chambres, une salle de bain avec baignoire, un WC séparé et un chauffage central dans les 4 pièces de vie.

Pour l'administration fiscale, votre surface ne sera pas de 80 m², mais d'environ 95 m² une fois ajoutés les mètres carrés fictifs de la baignoire (+4 m²), du WC (+3 m²) et du chauffage central (+8 m²).

Pourquoi et comment mettre à jour la valeur fiscale cadastrale de votre bien ?

Si vous effectuez des travaux chez vous (construction d'une véranda, d'une piscine, aménagement des combles, ou même création d'une nouvelle salle de bain), votre valeur locative change.

Vous devez déclarer ces changements à l'administration fiscale dans les **90 jours** suivant la fin des travaux (via le formulaire H1 ou H2, ou directement sur votre espace impots.gouv.fr). À l'inverse, si votre logement subit une dégradation importante ou perd un équipement, n'hésitez pas à le signaler pour faire réévaluer votre base fiscale à la baisse.

Au-delà de l'obligation légale, c'est avant tout **une**

question de justice fiscale entre les habitants de notre commune :

● **Pour l'équité :** Ne pas déclarer une piscine ou un agrandissement revient à payer moins d'impôts qu'un voisin possédant les mêmes équipements qui, lui, respecte la règle du jeu en déclarant ses travaux.

● **Pour notre budget communal :** La taxe foncière est l'une des principales ressources de notre mairie. Elle est intégralement réinvestie chez nous : pour l'entretien de nos routes communales, la rénovation de nos bâtiments, le soutien à nos associations ou l'école des enfants.

Le calcul est simple : si chacun joue le jeu de la transparence en déclarant ses améliorations, la commune bénéficie de recettes supplémentaires naturelles. Cela permet d'investir dans notre cadre de vie et d'entretenir notre patrimoine commun **sans avoir à augmenter les taux d'imposition. Jouer collectif, c'est protéger le budget de la commune et le pouvoir d'achat de tous !**

Comment vérifier le calcul de ma propre maison ?

Chaque propriétaire peut obtenir gratuitement la **fiche de calcul de sa valeur locative**.

La méthode

1. **Connectez-vous** à votre espace personnel sur impots.gouv.fr, espace Particulier, à l'aide de votre numéro fiscal.
2. **Ouvrez la messagerie sécurisée** en haut à droite.
3. **Sélectionnez le bon motif :** Impôts locaux, « *Je me pose une question sur mes impôts...* », puis « *Mes impôts locaux (taxe foncière...)* ».
4. **Rédigez un message** demandant l'envoi de la *fiche d'évaluation cadastrale* ou *fiche de calcul de la valeur locative* de votre propriété.

Hommage à Louise Veyssière, « Tambourinaire » ! (Partie 1)



« *La Vie Dommoise* » est le bulletin d'information de la *Municipalité* mais aussi celui des *Dommoises et des Dommois*. M. Marc Despicht, résidant rue Porte de la Combe, a tenu à rendre hommage à Louise Veyssière qui, autrefois, annonçait à la population les informations officielles de la *Municipalité*. Son article vous est proposé en 2 parties.

Il est des petites découvertes, si modestes soient-elles, que l'on ne saurait taire. En voici une.

Courant février 2025, un modeste tableau est discrètement apparu en préparation d'une vente aux enchères, à Nice. Il portait au recto la mention « Domme ». Il évoquait une scène de village qui faisait penser à la place de la Rode.

Un complice dommois, contacté pour l'occasion sous le sceau du secret le plus absolu, confirma, sans doute possible, cette intuition : à gauche, le castelet, puis vers la droite, la maison aux volets verts, celle de Monsieur Nouaillat à l'époque.

Et il ajouta, ne pouvant réprimer un réel enthousiasme : « Et au milieu, mais c'est la Louise ! Il faut absolument que ce tableau revienne à Domme ! ». C'était bien plus qu'un souhait, un véritable cri du cœur, une irréfutable injonction.

Il fallut garder le secret, patienter plusieurs semaines, puis affronter le suspense de la vente. Par un concours de circonstances à peine croyable, il n'y eut pas d'autre enchérisseur, et le tableau retrouva la bastide à la fin de

Hommage à Louise Veyssière, « Tambourinaire » ! (Partie 1)



l'hiver. Quelques semaines plus tard, le tableau fut dévoilé, confidentiellement, devant une poignée de complices, au Café Gourmandise, place de la Halle. Ce lieu désormais incontournable de la bastide a pris en quelque sorte la relève de l'émblématique café des arts, qui animait en son temps le bas de la grand-rue.

Voici donc une petite reproduction de ce tableau.



En séjour à Domme en mai 2025, nous avons invité plusieurs anciens Dommois à venir découvrir l'original de cette modeste toile, et partagé quelques reproductions pour éveiller et recueillir quelques souvenirs autour de Louise Veyssière, la tambourinaire du village en charge des avis à la population. Elle habitait en son temps tout en bas de la rue porte de la Combe, la dernière maison en bas à droite, qui est en travaux de nos jours.

Radadaboum, radadaboum ! Avis à la population ! Louise Veyssière prononçait, selon ce qui m'a été rapporté « Avisse, Avisse » puis lisait le message dont elle avait la charge, signé Pierre Gaillard, le maire de l'époque. Avant de conclure, inmanquablement, d'un proverbial « Qu'on se le dise ! » ! *Et ramdamdam !*

Le peintre Henry Sené est l'auteur de ce tableau. Sur cet artiste, peu de détails sont connus. Il est né en 1889 à Pont-Remy, un bourg picard, situé dans la Somme. Il est formé à l'école des Beaux-Arts à Paris. Il est un peintre connu pour ses paysages, remporte le prix Maguelonne Lefebvre-Glaize en 1913, et le prix Rosa Bonheur en 1922. Il décède à Paris en 1961. Il aura laissé une preuve, heureuse et irréfutable, de son passage à Domme.

L'œuvre daterait probablement des années 50, selon des témoignages concordants. En effet, à l'époque, les marronniers qui offrent désormais de l'ombre dans le bas de la place n'avaient pas encore été plantés. A moins que l'artiste n'ait omis de représenter les arbres, pour mieux représenter les bâtiments en arrière-plan, si reconnaissables encore aujourd'hui, place de la Rode. La trottinette rouge évoquerait même plutôt la fin des années 50.

Observateur, Henry Sené a retranscrit fidèlement les couleurs, ainsi que les attitudes : droiture du personnage de gauche, à droite un homme qui roule une cigarette ; liberté de déplacement des enfants, pieds écartés typiques du personnage central.

Ce tableau nous touche, sans user d'artifice, car il raconte sincèrement, avec réalisme et simplicité, une page modeste de l'histoire de Domme. Comme un album de famille.

En l'examinant en détail, on observe une ribambelle de petites filles. L'école des filles se trouvait cependant dans le haut du village, l'école des garçons se trouvait place de la Rode.

A l'époque, nombreux étaient les enfants qui suivaient ou se regroupaient autour du tambour lors de son tour dans la bastide. Une véritable attraction. Alors j'ai été saisi de ce rêve, un peu fou j'en conviens, de tenter d'identifier les personnages et pourquoi pas, de retrouver quelques-unes de ces petites filles. Trois quarts de siècle plus tard. Comme un défi. Sait-on jamais...

Les fillettes qui figurent sur le tableau devaient alors avoir entre cinq et dix ans, peut-être.

Si la toile date, disons, d'entre 1950 et 1960, elles pourraient avoir entre 80 et 85 ans de nos jours, voire un peu plus. Ce n'est qu'une approximation bien sûr. Alors, il faut faire le tour du village, dans l'espoir, peut-être, de retrouver leur trace, et qui sait, de pouvoir leur montrer cette œuvre, qui semble sortir tout droit d'un album de famille d'autrefois. Ou à défaut, de glaner quelques souvenirs autour de cette scène saisissante de vérité.

A sa découverte, de nombreux visages s'éclairent soudain, et sourient à l'évocation de cette figure connue jadis de tout un chacun. Et certaines, certains partagent, parfois, et surtout bien volontiers, un précieux souvenir.

Concernant les deux hommes présents de part et d'autre au premier plan, plusieurs hypothèses se sont succédé, au fil des échanges au sein dans la bastide, sans que nous puissions conclure définitivement. Nous avons pu cependant retrouver la petite-fille et un petit neveu de Louise Veyssière et leur présenter une reproduction du tableau.

Concernant les petites filles figurant sur la toile, l'enquête fut longue. Elle n'a d'ailleurs pas totalement abouti. Mais à ce jour, nous pensons avoir identifié, avec un degré appréciable de certitude, cinq d'entre elles, dont quatre encore vivantes, et à qui nous avons remis une photo du tableau. Et même une, qui a bien voulu nous recevoir chez elle, à Domme. Enthousiasme, souvenirs qui s'éveillent, émotions partagées. Une récompense inespérée.

Marc Despicht

Les Brèves de Domme



Recensement des cavités de Domme

Le plateau de Domme abrite différentes cavités souterraines, qu'elles soient naturelles (comme la grotte du Jubilé) ou creusées par l'homme (anciennes carrières, caves).

La Direction Départementale des Territoires de la Dordogne (DDT24) a confié au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM – Service géologique national) une étude visant à réaliser l'inventaire des cavités présentes sur le territoire de la Bastide de Domme.

L'objectif de l'étude est de tendre à l'inventaire le plus exhaustif possible de ces vides dont la localisation, l'extension et les caractéristiques sont susceptibles d'avoir un impact sur la gestion du domaine public.

Avec le dernier numéro de « La Vie Dommoise », un formulaire d'enquête a été diffusé auprès de la population mais peu de retours ont été enregistrés. Afin de compléter cet inventaire, une représentante du BRGM, Clémentine Fauray, a réalisé une campagne de porte-à-porte auprès des habitants de la Bastide du 1er au 3 juillet 2026. Elle était accompagnée par M. Michel Ozanne, ancien conseiller municipal, ancien spéléologue et fin connaisseur des cavités dommoises.

Cette démarche a permis à la représentante du BRGM de collecter des informations sur l'existence éventuelle de caves, souterrains et d'envisager ultérieurement une visite ponctuelle des lieux concernés.

La Municipalité vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé à l'équipe d'enquêteurs et remercie Michel Ozanne pour sa contribution à cette démarche d'intérêt collectif.

L'école est finie !

L'année scolaire 2025-2026 s'est achevée pour les 22 élèves de CE2 et CM1 de la classe de l'école de Domme. Ce fut une fin d'année riche en projets pédagogiques, sportifs aussi bien que culturels, dont vous ne trouverez ici que quelques exemples choisis parmi tant d'autres : les élèves dommois ont participé à des défis mathématiques en ligne, ont pris part au cross USEP de Sarlat avec d'autres écoliers du territoire, se sont rendus à l'étang de Grézelou pour une matinée pêche, ont également bénéficié du dispositif « Ecole et Cinéma » au Cinéma Rex de Sarlat, où leur a été projeté un film très émouvant donnant matière à réfléchir, entre autres, au rôle primordial de l'éducation et de la culture (« Rue Cases-Nègres »). Au mois de mai, ils ont eu l'immense privilège d'être conviés à deux spectacles musicaux : « La Grande Mozart », écrit et interprété par Luigia Messina, comédienne-autrice, accompagnée du pianiste dommois de renommée internationale Ismaël Margain ; le concert « Birds », interprété par le Quatuor Æsthesis et le saxophoniste Peter Corser. Avant le concert, les artistes avaient proposé un atelier pédagogique aux enfants qui leur a permis de se préparer à monter sur scène afin d'interpréter deux chants, sous la direction bienveillante de M. Didier Chassaing, ténor venu à leur rencontre à l'école. Auparavant, le 24 avril, s'est déroulée une nouvelle rencontre intergénérationnelle dans la cour de l'école : les élèves ont œuvré avec plusieurs résidents de l'EHPAD de Domme à la création de deux banderoles, l'une pour la kermesse de l'EHPAD, l'autre pour le passage du Tour de France.

Cette liste non exhaustive des projets menés à l'école de Domme témoigne de l'impérieuse nécessité de conserver ce pôle de vie au sein de notre territoire, qui fait des ponts entre les générations et bénéficie de l'exceptionnelle fécondité patrimoniale et culturelle de

notre commune, accessible à tous les enfants de notre école laïque et républicaine. La Mairie de Domme poursuit donc son engagement actif autour du pôle scolarité : elle finance les transports des écoliers de la classe de Domme pour chacune de leurs sorties, accompagne financièrement les familles lors des voyages scolaires, et investit dans les locaux. Ainsi, la garderie (bâtiment de la maternelle) et le réfectoire vont bénéficier de l'installation d'une nouvelle climatisation, réversible, afin de garantir des conditions de travail propices pour les enfants comme pour les personnels de l'Education nationale et de la commune. Le four de la cantine va également être remplacé pour la rentrée de septembre 2026. L'école de Domme sera ainsi prête à accueillir ses 25 nouveaux écoliers, 12 élèves de CE2 et 13 élèves de CM1.



Le plan canicule est réactivé

A l'heure où vous lisez ce bulletin l'épisode caniculaire est, espérons-le, derrière nous...

Comme les années précédentes, dès qu'une « alerte orange canicule » est lancée sur notre territoire, la mairie, soucieuse de la santé des anciens, des personnes isolées et fragiles, met en place un « plan canicule ».

Ce plan consiste premièrement à établir une liste de Dommoises et de Dommois que les températures excessives peuvent mettre en danger.

Grâce à ce recensement, les équipes de la mairie peuvent contacter tous les deux ou trois jours (et au risque de les déranger...) les administrés concernés.

Ces appels, hormis la possibilité d'offrir une assistance si besoin, servent à rappeler les consignes de base à respecter pour se préserver lors de ces journées de chaleurs extrêmes, à savoir :

- Rester au frais en fermant les volets et les fenêtres pendant la journée puis les ouvrir le soir si la température baisse.
- S'hydrater régulièrement même si vous n'avez pas soif (1,5 à 2 litres d'eau par jour).
- Se rafraîchir en utilisant des brumisateurs, en prenant des douches fraîches...
- Porter à l'extérieur des vêtements légers et clairs, sans oublier le chapeau.
- Limiter les efforts physiques.
- Et enfin rester attentif aux signes de malaise (maux de tête, vertiges, confusion...).

N'hésitez pas à demander de l'aide, si besoin, aux agents qui vous contactent ou à leur signaler toute personne dans votre proximité qui, d'après vous, aurait besoin de soutien.

Pensez à vous inscrire sur la liste de la mairie si vous n'y êtes pas et si vous avez besoin de ce contact.

Et n'oublions pas que les prévisions météorologiques des années à venir vont probablement rendre ce dispositif récurrent et indispensable !

Marathon Trail Périgord Noir : 25 Octobre 2026

La première édition du Marathon trail du Périgord Noir en 2025 a été exceptionnelle avec 1500 coureurs dont 800 au départ de Domme.

Les organisateurs, sous le contrôle et avec le soutien du club athlétique de Belvès, ont décidé de renouveler en

Les Brèves de Domme (suite)



2026 cet évènement sportif.

De nombreux villages traversés comptent parmi les Plus Beaux Villages de France et un challenge leur est dédié.

Pour cette deuxième édition, dont le rendez-vous est fixé au 25 octobre 2026, il est maintenu un départ intense de Domme suivi d'un parcours grandiose à travers Castelnau, Beynac, Les Milandes, avec une arrivée à Belvès.

Les paysages, tout au long du parcours de 43,5 kilomètres et avec 1220 dénivélés positifs (D+), sont magnifiques voire à couper le souffle !

Ce marathon trail peut se faire en solo, en duo ou en équipe de quatre.

Le départ à Domme a lieu à 8h30 et seuls 1500 coureurs peuvent participer à cette épreuve sportive.

A l'instant où ces lignes sont écrites, les inscriptions pour le « solo » sont complètes à 77%, le relais à 2 à 60% et le relais à 4 à hauteur de 75%.

C'est pourquoi, ceux qui veulent s'inscrire sous la bannière de Domme, avec une prise en charge des frais d'inscription et de repas, doivent le faire savoir très rapidement en contactant Albane Cougot à la mairie (05.53.28.61.00), qui enregistrera leur inscription sur le site dédié, avec les données que ces volontaires bienvenus lui communiqueront.

En 2025, 16 personnes ont couru pour Domme et c'est avec plaisir que cette année encore nous accompagnerons les candidats.



Le Multiple Rural change de gérant

Depuis le 9 juillet dernier, le Multiple Rural VIVAL de la Place de la Halle a de nouveaux gérants. Il s'agit de Karine et Didier Guinot. Nous leur souhaitons la bienvenue en invitant la population dommoise à leur rendre visite autant que possible. Nous remercions Dolorès et Fabrice Charlot qui ont été les premiers gérants de ce commerce et qui ont fait de leur mieux pour le faire vivre. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.



Fête des bastides & Guinguettes des chefs

Comme chaque année, sous l'égide du comité départemental du tourisme de Dordogne, la Fête des Bastides clôturera la période estivale.

Domme s'inscrira, avec 10 autres bastides de Dordogne, dans le thème retenu pour cette année.

Ainsi, les 24 et 25 octobre 2026, sera mise à l'honneur la gastronomie du Périgord et chaque Bastide proposera un programme d'animations.

Ce week-end intervient à l'issue d'une semaine consacrée aux chefs (40 sont concernés) en partenariat avec le département.

La bastide de Domme s'inscrira donc dans cette thématique en proposant les 24 et 25 octobre « La Guinguette des Chefs », qui prendra la forme d'une fête populaire autour de la gastronomie, de bandas, d'un concours culinaire, de la valorisation de plats ou d'une production.

Soyons prêts à aiguïser nos palais, à accueillir cette parenthèse gastronomique, à fêter l'automne et nous rassasier de gourmandises dans un patrimoine qui sera le plus bel écrin pour la fête, les gourmets et les gourmands !

La fête des bastides devient ainsi le rendez-vous annuel fin octobre pour partager un moment convivial, au gré des thématiques proposées par le département.

Désormais, au mois de septembre, pendant les journées du patrimoine, soit cette année, les 19 et 20 Septembre 2026, se dérouleront les « Médiévales fantastiques » en espérant une météo plus clémente.

La fête médiévale est donc également pérennisée en l'avancant au mois de septembre chaque année.

Le programme de ces deux dernières années ayant satisfait le plus grand nombre d'entre vous (petits et grands), les animations proposées par l'EPIC-Domme Sites seront de la même qualité et diversité, en lien avec l'époque médiévale, sans oublier le défilé costumé et les chars le dimanche matin.

Quoi de neuf à la bibliothèque municipale ?

La bibliothèque est située au premier étage de la mairie de Domme et possède un solide fonds propre.

Ce fonds, bien que conséquent et diversifié, est complété tous les 6 mois et pour 6 mois par des prêts provenant de la bibliothèque départementale de Périgueux (BDP).

Nos agents à la bibliothèque sont pour l'essentiel des bénévoles et se déplacent donc deux fois par an à Périgueux, pour se rendre à la BDP et y choisir un panel de livres qui rafraîchissent les collections existantes.

La commune, à l'écoute de leurs constats sur les attentes des usagers de la bibliothèque, n'hésite pas à acheter si nécessaire des livres ou albums, comme cela a été le cas dernièrement pour les enfants.

Les agents vous accueilleront chaleureusement et avec bienveillance pour répondre à vos questions et noter vos attentes ou centres d'intérêt en termes de lecture.

Ils peuvent agir et vous satisfaire en empruntant à la BDP des ouvrages que vous souhaiteriez consulter ou lire (des navettes hebdomadaires circulent).

N'hésitez donc pas à vous inscrire et à inscrire vos enfants, pour bénéficier de ces avantages, qui vous ouvrent des portes afin d'accéder au fonds important et riche de la BDP (biblio.dordogne.fr) ou à celui de la médiathèque numérique de Dordogne (dordogne.mediatheque.fr).

Surtout que, depuis une délibération du conseil municipal du 15/07/2026, l'accès à la bibliothèque municipale devient gratuit à compter du 01/10/2026, le temps de régler quelques démarches administratives.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h30 à 12h00, le jeudi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 11h00 à 12h00.

Un marcheur-musicien passe par Domme

Sylvain ROUX, flûtiste de formation, a pratiqué les musiques médiévale, renaissance, baroque et classique (1970 à 1980), pour évoluer ensuite dans le monde des musiques traditionnelles (1980 à 2000) auprès de musiciens

Les Brèves de Domme (suite)



talentueux. Il a participé à la compagnie Bernard Lubat (1990 à 2000), côtoyant de grands artistes, puis il a créé en 2004 la compagnie Au pas du Bœuf le faisant naviguer entre musiques traditionnelles, électro-acoustiques et contemporaines. En 2021, il a enregistré un CD avec le pianiste australien Ross Belleter et créé son premier récital solo à l'orgue. Si je



vous parle de Sylvain ROUX, c'est qu'il a décidé, du 20 au 28 septembre 2026, de marcher sur le chemin d'Amadour, entre Bergerac et Rocamadour, et d'offrir tous les jours à 18h00 un concert dans l'église des villages qu'il traverse. Avec l'accord du diocèse de Sarlat, nous aurons le plaisir de l'accueillir et de l'écouter le vendredi 25 septembre à 18h00 en l'église de Domme. Ce marcheur-musicien a intitulé son périple « La marche du fifre ». L'entrée au concert sera libre et gratuite, et le programme sera axé sur les chansons occitanes du Périgord collectées à la fin du XIX^e siècle. Celles-ci ont été rassemblées par deux abbés dans un livre que la bibliothèque va se procurer dès sa réédition en septembre 2026.

Venez nombreux à assister à ce concert insolite !

Le service de navettes estivales gratuites est reconduit

La Municipalité a souhaité renouveler en 2026 le service de navettes gratuites entre les parkings extérieurs (St James - Le Pradal) et le centre de la Bastide pour la saison touristique, sachant que ce service est sans rapport avec les prestations de visites touristiques. Une consultation de transporteurs a été engagée sur la base d'un cahier des charges adopté par le Conseil Municipal. Comme l'an dernier, le marché a été attribué à Périgord Voyages, seule entreprise ayant communiqué une offre.

Ce service de navette fonctionne du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois de septembre tous les jours y compris le dimanche avec un minibus. Deux navettes fonctionnent le jeudi, jour du marché, en raison d'une demande plus importante.

Hervé Caminade mis à l'honneur

Le 14 juillet 2026, dans le cadre des cérémonies officielles, Jean-Claude Cassagnole, Maire de Domme, a remis à Hervé Caminade la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 24 années de mandat au sein du Conseil Municipal de Domme.

Hervé Caminade est né le 6 mars 1959 à Gourdon (46). Son père, André Paul Caminade, était artisan maçon. Sa mère, Raymonde Tocaven, était mère au foyer. Il est le 9^{ème} enfant d'une fratrie de 11 enfants (7 garçons et 4 filles). Il fréquentera l'Ecole Primaire de Prouilhac, puis le collège de Gourdon jusqu'à la 5^{ème}. Il ira ensuite au Lycée

Technique de Souillac pour une 4^e professionnelle en vue d'un CAP de constructeur en béton armé et taille de pierre. Il réussit son CAP en 1977 et sort 1^{er} du département du Lot.

A la sortie de l'école, il travaille une année avec son père puis fait son service militaire de 1978 à 1979 comme maître-chien à la 38^e Compagnie de Camp à Caylus. Il travaille ensuite comme couvreur pendant 28 mois chez Raymond Bru à Prouilhac.

En 1981, il rentre chez Simon Einaudi comme maçon et il y reste jusqu'en 1990, terminant comme chef d'équipe. Il se marie en 1983 avec Joëlle Batut avec laquelle il aura 3 enfants : Priscilla (née en 1985), Sonia (née en 1987), et Jérémie (né en 1994). Aujourd'hui, il est grand-père de deux petits-enfants.



En 1991, il rentre à la Banque de France à Giverzac, en remplacement de René Malbet partant à la retraite. Lorsque le centre de Giverzac ferme, il partira finir sa carrière à la caisse régionale de la Banque de France à Bordeaux. Il est à la retraite depuis le 1^{er} avril 2021.

Engagé dans la vie de la commune de Domme, il sera pompier volontaire au Centre d'incendie et de Secours de Domme de Domme, de 1990 à 2001.

Il siègera au Conseil Municipal de Domme de 1995 à 2001 ; il est réélu en 2008, 2014 et 2020. Responsable plus particulièrement du cimetière et des affaires funéraires, c'est lui qui est à l'origine de la première procédure de reprise des concessions en état d'abandon et qui finalisera la seconde, mais il fut également en charge de l'établissement du plan des cimetières, de l'informatisation de leur gestion, des travaux de réalisation des allées du cimetière de la bastide, de l'extension du columbarium de Turnac.

Il siègera dans de nombreuses associations et structures dommoises : Office de Tourisme, Comité des Fêtes, Comité d'Organisation du Téléthon qu'il présidera plusieurs années.

Il ne s'est pas représenté aux dernières élections pour se retirer en terre girondine avec sa nouvelle compagne et goûter à une retraite méritée mais qui, tel que nous le connaissons, restera certainement très active.

Au nom de la population, nous lui adressons nos vives félicitations.

Les Confréries à nouveaux réunies

Le 15 août 2026 à Domme, à l'occasion de la fête des confréries bachiques et gastronomiques, la confrérie du Vin de Domme recevra ses homologues, gardiennes des produits du terroir. Venues de toute la France et revêtues de costumes plus insolites les uns que les autres mais qui témoignent de la vivacité de traditions bien gardées, elles seront nombreuses à défiler dans la bastide pour défendre et promouvoir les spécialités les plus diverses de notre beau pays.

Cette fête sera l'occasion d'introniser de nouveaux chevaliers dans l'ordre de la Confrérie du Vin de Domme.

La cérémonie d'intronisation se déroulera vers 11h00 place de la Halle et se terminera par un apéritif offert par

Les Brèves de Domme (suite)



la Municipalité, où le vin de Domme sera présent. Toute la journée dans la bastide, les visiteurs pourront acheter les spécialités proposées par les producteurs du département ou celles apportées par les confréries.

Pour rappel, la manifestation avait été annulée l'an dernier en raison de la canicule et pourrait l'être cette année aussi pour le même motif.

Forum des associations

La commune de Domme compte de nombreuses associations ayant des vocations très variées.

Ces associations ne sont pas forcément connues de la population locale. En outre, les responsables associatifs peuvent parfois rencontrer des difficultés, soit pour recruter des personnes pour œuvrer à leurs côtés, soit pour attirer du public aux activités ou manifestations organisées. Aussi, face à la demande des associations locales, la Municipalité a décidé d'organiser une 3^e rencontre entre les associations dommoises et la population qui se déroulera samedi 12 septembre 2026 de 14h00 à 17h30, à la salle de la Rode à Domme. Les responsables associatifs locaux tiendront des stands afin de présenter leurs associations, leurs activités, et d'échanger avec la population.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette rencontre.

Incivilités autour des PAV

La Municipalité déplore une recrudescence d'incivilités autour des points d'apports volontaires (PAV) des déchets ménagers des Places et des Pechs - Hauts de Caudon. Il a été récemment constaté de plus en plus de déchets déposés à côté des bornes dont certains doivent être amenés en déchetterie. Une entreprise coupable de ce type d'incivilité a été retrouvée et a été sommée de nettoyer ses dégradations sous peine de dépôt d'une plainte. Nous vous appelons tous à la vigilance et au respect des équipements collectifs.

Plus d'objets au musée de Domme

Par avis rendu par le Haut Conseil des Musées de France portant sur le retrait de l'appellation « Musée de France » du « Musée Aquarium » de la commune de Creysse, fermé depuis 2005, les collections de ce musée font l'objet d'un transfert de propriété au bénéfice du Musée de Domme (notification du 9 juin 2026). Le conseil municipal de la ville de Domme (11 Décembre 2025) avait approuvé ce changement de propriété pour pouvoir présenter aux visiteurs quelques objets en lien avec la rivière, dans la salle d'exposition permanente, située au premier étage du musée qui aborde cette thématique.

Préalablement à leur exposition, il va être nécessaire de mettre les éléments en matériaux organiques en poche d'anoxie.

Ainsi, les Dommoises et les Dommois devront patienter plus de trois mois à compter de cette opération d'anoxie pour les découvrir. Celle-ci devrait avoir lieu après l'été.

Domme accueille les reines des « Elles du Vélo » !

À la veille de l'étape **Périgueux-Bergerac** du Tour de France masculin, le village de Domme a vibré au rythme du vélo en accueillant l'association « **Donnons des Elles au vélo** », **vendredi 10 juillet 2026**. Depuis le 3 juillet et jusqu'au 25 juillet 2026, huit ambassadrices du cyclisme

féminin amateur relèvent un défi exceptionnel : parcourir l'intégralité des étapes du Tour de France masculin, un jour avant les professionnels. Une aventure sportive et humaine qui met en lumière les valeurs de dépassement de soi, de solidarité et d'inclusion. Chaque jour, entre 50 et 70 cyclistes issu.e.s des clubs locaux viennent également grossir les rangs de ce peloton féminin pour partager l'étape et soutenir cette initiative. L'association œuvre en faveur de l'accès à la pratique du vélo pour les publics qui en sont éloignés, femmes et malades du cancer. Son ambition est, entre autres, de leur permettre de vivre, demain à leur tour, l'expérience unique de parcourir une étape du Tour de France à J-1. Au-delà du défi sportif, « **Donnons des Elles au vélo** » porte haut les couleurs du cyclisme féminin et défend des valeurs de partage, de fédération et d'engagement citoyen. Sensible à cette démarche, et comme en 2017 lors du premier passage du Tour de France à Domme, la municipalité a tenu à réserver un accueil chaleureux à une initiative dont notre commune partage pleinement les valeurs humaines et solidaires. Les coureuses, leurs accompagnatrices et accompagnateurs ont été reçus sur l'esplanade autour d'un copieux repas, qui fut fort apprécié par toutes et tous, lequel s'est conclu par des présents faits à chacune, dont la pièce de monnaie - médaille du souvenir de notre Bastide, emblème du soutien généreux de notre commune à ce magnifique projet aux valeurs humanistes. Bonne fin de Tour aux « Elles » !



Plantation du mai communal

Le mai du nouveau conseil municipal a été planté dimanche 24 mai 2026 en présence de M. Germinal Peiro, président du Conseil Départemental, de nombreux élus et de la population dommoise. Comme le veut la tradition, un pin de belle taille

a été dressé place de la Halle, dans la petite cour de l'ancienne mairie. Les réjouissances se sont poursuivies en soirée dans le jardin de la salle de la Rode, sous une chaleur relativement précoce pour cette date. Les élus remercient celles et ceux qui les ont aidés et ont contribué à la réussite de cette fête traditionnelle et républicaine.



La Page de la Communauté de Communes



Activités du Relais Petite Enfance du Périgord Noir

Le Relais Petite Enfance (RPE), partenaire de la communauté de communes Domme-Villefranche-du-Périgord, accompagne les parents employeurs d'assistantes maternelles. Il leur propose, ainsi qu'aux enfants dont elles s'occupent, des temps collectifs de professionnalisation, d'éveil et de mise en réseau.

Jusqu'à présent accueillies à l'accueil de loisirs des Vitarellles, lequel a été récemment touché par un incendie, les activités du RPE se sont déroulées à St-Cybranet. Le **vendredi 3 juillet**, une animation a notamment été organisée dans une salle mise à disposition par la commune et aménagée pour l'occasion. Les jeunes enfants ont pu **stimuler leur sens du toucher** et développer leurs capacités sensorielles. Ce moment a également permis aux assistantes maternelles **d'échanger sur leur métier et de réfléchir à leurs pratiques professionnelles**, en présence de l'animatrice du RPE, elle-même éducatrice de jeunes enfants.

Les prochaines animations sont prévues en septembre.



On a Planté Le Mai Communautaire

Pour la première fois depuis le 1er janvier 2014, date de la fusion de la communauté de communes du canton de Domme avec la communauté de communes du Pays du châtaignier, la communauté de communes de Domme-Villefranche-du-Périgord a planté son mai.

Dressé sur la façade du siège de la communauté de communes qui abrite notamment les bureaux de la direction, le mai tricolore réussit la prouesse d'honorer à la fois les élus et les communes. Ce sont, en effet, 23 plaques nominatives pour chaque commune membre

qui ont été disposées sur l'arbre solennel. « L'honneur à nos élus », coiffé de la traditionnelle couronne fleurie, demeure surmonté du drapeau républicain, comme le veut la tradition.

Ce mai a réuni l'ensemble des élus et du personnel communautaires, auxquels se sont joints les conseils municipaux des 23 communes membres, en présence de Germinal Peiro, Président du Département.

Dans son allocution, Jean-Claude Cassagnole, récemment réélu à la tête de la communauté de communes, n'a certes pas manqué de remercier l'équipe technique pour sa très active participation et les ALSH, tout comme le club « Détente et Amitié » de St-Martial qui n'a pas hésité une seconde à offrir son concours citoyen pour la décoration. Un grand merci aussi à la municipalité de St-Martial qui a mis à disposition la salle des fêtes.

Si le Président s'est félicité du travail accompli par la communauté de communes pour le bénéfice de ses habitants, il a également déclaré à quel point cette structure, aujourd'hui ancrée dans le paysage quotidien, était nécessaire pour porter des actions importantes, que les communes seules n'étaient plus en mesure de lancer, faute de moyens à la fois humains, techniques et financiers.

A titre d'exemple, il a cité les travaux de voirie, le développement des zones d'activités économiques, comme la création prochaine d'un Service Autonomie à Domicile Mixte (SAD Mixte) dont le siège, fixé à St-Martial, réunira le service d'aide à domicile, le service de soins infirmiers à domicile et la direction du portage de repas à domicile.

Tous les invités se sont ensuite rassemblés autour d'un apéritif, après que le Président a, comme le veut l'usage, sacrifié la bouteille de champagne au pied du mai républicain. Gageons que l'un et l'autre demeurent verts jusqu'au terme de la mandature...



La Page de la Communauté de Communes (suite)



La Bergerie Passe en de Nouvelles Mains

Créée en 2014, la bergerie communautaire est née de l'idée de relancer le pastoralisme sur les côteaux du Céou. Des côteaux qui, face à la déprise agricole, souffrent d'un manque d'entretien lié à l'abandon de culture ou d'élevage. Chaque année, plus de 20 000 hectares de terres sont abandonnés par l'agriculture. Ainsi avons-nous des espaces ruraux qui se transforment en friches. Et si rien n'est fait, le reboisement succède peu à peu aux prairies. La fermeture des paysages, en même temps qu'elle marque l'arrêt de l'activité agricole, transforme notre environnement.

Aujourd'hui, les bergeries ont été vendues à Denis et Séverine Hache, tous deux passionnés par l'élevage caprin. Des passionnés, oui, mais surtout des professionnels dans l'âme, qui mettent tout en œuvre pour maintenir au mieux leur activité. Avec des animaux parfaitement traités, des bâtiments entretenus, des abords soignés : tout semble en rapport avec la gentillesse des propriétaires, jamais avarés de livrer des explications sur leur quotidien, leur installation à Campagnac-lès-Quercy, leur intérêt pour s'intégrer au mieux parmi les habitants de la commune et des alentours.

S'ils débutent la commercialisation du fromage de chèvre, ils entendent bien travailler en bonne intelligence avec leurs partenaires, gagner peu à peu les marchés et boutiques de producteurs. Une chose est déjà certaine : leurs fromages, aussi variés que délicieux, sont assurés d'être appréciés tant des fins gourmets que des amateurs du vin de Domme.



L'officialisation de la remise des clés par la communauté de communes s'est déroulée en présence de Germinal Peiro, Président du Département, de Jean-Claude Cassagnole, Président de la communauté de communes, de Stéphanie Gressier, directrice de la SAFER Dordogne, et de Bernadette Boisvert, pour le CRDA du Sarladais. Daniel Maury, maire de Campagnac et Mathias Lucas, maire de Florimont-Gaumier, se sont joints à la manifestation, entourés de nombreux voisins. Mais comment ne pas parler

de Jean-Marie Laval, vice-président de la communauté de communes, littéralement investi dans tout ce qui concerne les activités agricoles ? Cheville ouvrière s'il en est, il a été le trait d'union entre tous les organismes, pour faire aboutir ce projet.

Enfin, Jean-Claude Cassagnole estime que cet élevage, aujourd'hui constitué de 22 chèvres et de 18 chevrettes, va peu à peu s'agrandir pour en accueillir le double. « J'y vois les premiers signes positifs d'un engagement sérieux et d'une volonté réelle de poursuivre l'activité pastorale. S'il est vrai qu'ici, le meilleur allié du fromage de chèvre est le vin de Domme, nul doute que leur association sera un mariage réussi. »

La Journée de la châtaigne : un succès pour la filière

Cette année encore, la Journée de la châtaigne a réuni l'interprofession castanéicole autour d'un objectif commun : rassembler l'ensemble des acteurs de la filière pour échanger sur les enjeux techniques et économiques de la production de châtaigne française.

Organisée par la communauté de communes, en partenariat avec le syndicat départemental des producteurs de châtaigne, cette rencontre a regroupé sur un même site une centaine de participants : producteurs, transformateurs, représentants et syndicats de divers territoires de production (Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Corse et Cantal), techniciens de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, chercheurs (CNRS, INRAE), opérateurs commerciaux, équipementiers, élus et institutionnels. Tous ont échangé avec un mot d'ordre : **construire ensemble l'avenir de cette filière emblématique**. L'édition 2026 a reçu le soutien du Syndicat national des producteurs et de l'Etat via le programme PARSADA, financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto.



La Page de l'Hôpital Local



La Kermesse annuelle de l'EHPAD a lancé les festivités du Tour de France !



Quel magnifique moment de partage et de convivialité ! Mercredi 10 juin, le Belvédère de Domme a pris un air de fête à l'occasion de la traditionnelle kermesse estivale de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Domme.

Résidents, familles et agents hospitaliers étaient nombreux au rendez-vous pour faire de cette journée une immense réussite.

C'est avec grand plaisir que les résidents de l'EHPAD ont partagé cet après-midi festif avec les enfants du centre de loisirs de la Communauté de communes Domme-Villefranche et avec des résidents de l'EHPAD du Centre hospitalier de Sarlat.

Cette année, il n'était pas possible de passer à côté de l'Évènement qui devait se dérouler dans les murs de la bastide le 11 juillet ! La kermesse a donc été l'occasion pour le Centre hospitalier de Domme de lancer les animations organisées pour le passage du Tour de France !

Au programme :

Les stands de jeux « Tour de France » : du traditionnel chamboule-tout à la pêche à la ligne, en passant par le pédalier, le jeu de l'oie ou la course de vélos en carton, les résidents et les plus jeunes ont fait preuve d'une belle agilité !

La pause gourmande : le stand « Barbe à papa » a ravi les papilles des petits comme des grands.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition toujours plus festive !

Tour de France à Domme : l'EHPAD aux premières loges pour l'événement !

Le passage de la Grande Boucle au sein de la bastide de Domme restera gravé dans les mémoires ! Entre l'ambiance festive et la ferveur des supporters, Domme a vibré au rythme du Tour samedi 11 juillet.



Grâce à un emplacement spécialement aménagé et sécurisé par la Mairie de Domme, les résidents de l'EHPAD ont pu assister au passage de la caravane et des coureurs dans les meilleures conditions possibles. Sourires, applaudissements et banderoles au vent... Les résidents de l'EHPAD étaient aux avant-postes pour encourager le peloton et profiter de cette fête populaire !

L'EHPAD de Domme
vous invite à sa

KERMESSE

sur le thème du
Tour de France

**Mercredi
10 JUIN 2026
de 14H à 17h**

Ouvert aux
professionnels
et à leur famille

- Jeu de l'oie géant
- Course de vélos en carton
- Défi pédalier chronométré
- Atelier décoration de vélos
- Atelier pancartes d'encouragement
- Atelier Maquillage - jeux de Kermesse

**Place du Belvédère
à Domme**

La Page de l'EPIC "Domme-Sites"



Domme a vibré au rythme du Tour de France

Le samedi 11 juillet, à l'occasion du passage du Tour de France, la Bastide de Domme s'est transformée en véritable village en fête. Tout au long de la journée, habitants, visiteurs et passionnés de cyclisme ont pu profiter d'une ambiance conviviale et festive avant le passage de la caravane publicitaire puis des coureurs.



La place de la Halle a été le cœur des animations avec la présence des caravanes Basic-Fit et Cochonou, qui ont rencontré un immense succès auprès du public. Entre défis sportifs, distribution de cadeaux et dégustation du célèbre saucisson Cochonou, petits et grands ont partagé de nombreux moments de convivialité.

L'ambiance était également assurée par la Banda'zik, qui a animé la bastide tout au long de la journée avec son répertoire festif et entraînant. Les nombreux visiteurs ont également profité des commerces, restaurants, terrasses, de la grotte, du musée et des différents points de vue pour patienter agréablement avant le passage de la Grande Boucle.

Lorsque la caravane puis les coureurs ont traversé Domme, l'enthousiasme était au rendez-vous.



Les spectateurs, venus en nombre, ont offert un accueil chaleureux aux équipes du Tour, faisant rayonner notre village devant les caméras et les millions de téléspectateurs.

Grâce à cette mobilisation, Domme a su offrir aux habitants comme aux visiteurs une journée festive, conviviale et inoubliable, à la hauteur du plus grand événement cycliste.

Une soirée du 14 juillet réinventée avec succès

Comme chaque année, la soirée du 14 juillet devait se dérouler place de la Rode, avec la traditionnelle paella, le bal et le feu d'artifice au jardin public. En raison de la canicule, les feux ont malheureusement dû être annulés.

Afin de maintenir ce rendez-vous festif, Domme Sites, a choisi de rebondir en installant un écran géant pour diffuser la demi-finale France-Espagne. Puis, dès le dimanche matin, un nouveau changement d'organisation a été décidé afin d'éviter l'annulation complète de la soirée : l'ensemble de l'événement a été déplacé dans le jardin de la Rode.

Dès 19 heures, de nombreuses personnes attendaient devant les grilles pour profiter de la soirée.

La paella a rencontré un franc succès avec les 300 repas vendus. Au-delà des convives venus partager le repas, nous avons également accueilli le maximum de spectateurs autorisé par la jauge de sécurité, venus spécialement pour assister à la retransmission de la demi-finale sur écran géant et profiter de l'ambiance festive animée par l'orchestre Nelly Music.



Gravures et Photographies, une nouvelle exposition temporaire au Musée de Domme

Cet été, le Musée de Domme s'associe aux quatre artistes, dont les projets artistiques sont étroitement liés au Pays Dommois et au Périgord, pour présenter, du 25 juin au 25 septembre 2026, une exposition collective « Gravures et Photographies ».

La Page de l'EPIC "Domme-Sites" (suite)



À travers une quarantaine d'œuvres, l'exposition nous invite à explorer les univers uniques créés par les plasticiens graveurs Inna Maaímura et Emmanuel Gatti, la peintre-graveuse Aline Filipp et le photographe CTYSS. Quatre artistes indépendants, unis par une recherche visuelle et une approche singulière du paysage, nous offrent une vision inhabituelle du Périgord, loin de vouloir en faire des illustrations littérales.

Inspirés par la campagne périgourdine façonnée par deux rivières, avec ses forêts, ses falaises et son patrimoine bâti, ils portent un nouveau regard sur ce pays - Dordogne mythique mais pas idéalisée. Dordogne poétique, crépusculaire, préhistorique, émotionnelle, à l'écart de ce que nous présentent les brochures touristiques aux couleurs criardes.

Bien que les quatre créateurs incarnent des esthétiques variées, ils présentent tous une vision réservée, souvent bichrome, en noir et blanc ; une tentative de comprendre la polysémie de l'obscurité et du vide. Paysage mental, rêvé ou vu dans le sommeil, entre le réel et l'imaginaire, visible et invisible. Pas la grotte, mais l'impression de la grotte, pas la rivière, mais son bruissement et son ombre ...

Les gravures et les photographies, ces fragments de mondes différents, établissent un dialogue subtil entre elles-mêmes, et s'emparent des codes contemporains

pour engager un échange discret avec les collections du musée, qui racontent l'histoire de ce pays autrement.

À travers des techniques variées et des univers multiples, apparaissent de questions qui jalonnent l'histoire de l'art, et continuent d'interroger notre réalité aujourd'hui. Comment saurait-on s'approprier son environnement et le voir différemment ? Comment retrouver une image plus authentique et essentiellement personnelle du paysage et du pays tellement touristique ? L'exposition collective « Gravures et Photographies » au Musée de Domme nous invite à voir la beauté dans le transitoire, à s'intéresser à l'éphémère, et, en fin de compte, à essayer de recréer la Dordogne qui appartient à nous seul.



Calendrier des Manifestations 2026



DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
15-août	Toute la journée	Fête des Confréries et des Vins de la Dordogne	Amis du Vin de Domme	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.28.14.47
21-août	17h30	Coupe des Couples (tournoi de pétanque réservé aux couples uniquement)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère	06.84.62.03.92
22 et 23 Août	Toute la journée	Braderie Solidaire	Solidaires Pour Demain	Salle du Pradal	06.30.17.99.47
Août (à préciser)	A préciser	Récital Israël Margain	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
5 et 6 Sept.	Toute la journée	Rassemblement d'aéromodélisme (participation de l'International Miniature Aircraft Association -Europe)	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
13-sept	Après midi	Tournoi d'échecs interclub autour de Domme (réservé aux adhérents)	Aux Tours de Domme	Salle de la Rode	06.11.24.00.90
18-sept	A préciser	Patrimoine des enfants (scolaires uniquement)	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
19 et 20 Sept	20h30	Journées Européennes du Patrimoine (programme non communiqué)	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
25-sept	20h30	Concert en partenariat avec Arcades avec le Quatuor Vocal Sanam	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
A préciser octobre	A préciser	Marche pour Octobre Rose - Départ salle du Pradal	Commune et associations de Domme	Salle du Pradal	05.53.28.61.00
11-oct	15h30	"Dali" : conférence de Gary Indi	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
16 au 18 Octobre	Toute la journée	Exposition des peintres et plasticiens amateurs	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
24 et 25 Octobre	En journée	Les Médiévales Fantastiques de Domme organisées dans la cadre de " Bastides en Fête"	Domme Sites	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.31.71.00
24-oct	19h00	Les Médiévales Fantastiques de Domme organisées dans la cadre de " Bastides en Fête" - Banquet Médiéval	Domme Sites	Salle du Pradal	05.53.31.71.00
24-oct	21h00	Loto	Solidaires Pour Demain	Salle des Fêtes de Cénac	06.30.17.99.47
25-oct	09h00	Défi sportif : Marathon-Trail en Périgord Noir	Club Athlétique Belvésois	Lieu de départ à préciser	06.32.85.71.11
25-oct	10h00	Les Médiévales Fantastiques de Domme organisées dans la cadre de " Bastides en Fête" - Grande Parade Costumée avec chars fleuris	Domme Sites	Départ : parking du Pradal	05.53.31.71.00
31-oct	18h00	Halloween	Domme Sites	Départ : place de la Halle	05.53.31.71.00

La Page des Associations



Lucien de Maleville

Lucien de Maleville

l'Association

Histoire de collectionneurs : Robert Santiard et Suzanne Bulteau

Lucien de Maleville (1881-1964)

Vue du château de Beynac

huile sur toile, 46 x 55 cm

Collection Conseil départemental de la Dordogne, dépôt au Château de Bourdeilles (réserves)

Don de Robert Santiard et de Suzanne Bulteau en 1967

© Association Lucien de Maleville et Vincent Marabout-Chambon

Cette œuvre, inscrite au titre d'objet aux Monuments historiques, a nouvellement été intégrée au catalogue raisonné de l'artiste, à la suite du travail de recensement réalisé par Olivia de Maleville, petite-fille de l'artiste et présidente de l'association. Il s'agit de **Vue du château de Beynac**, une huile sur toile de Lucien de Maleville (1881-1964), mesurant 46 x 55 cm. L'œuvre est conservée dans les collections du Conseil départemental de la Dordogne, en dépôt au château de Bourdeilles (réserves).

L'œuvre est entrée dans les collections publiques grâce au don effectué en **1967 par Robert Santiard et Suzanne Bulteau**, couple de mécènes indissociable de la renaissance du château de Bourdeilles au XXe siècle.

Passionnés d'art et de patrimoine, Suzanne Bulteau et Robert Santiard jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde de ce site emblématique du Périgord. Lorsque le dernier héritier du domaine, **Raoul de Hennin de Boussu Walcourt**, fait don du château de Bourdeilles au Département de la Dordogne en **1962**, l'avenir du site reste à construire. C'est alors que ce couple de collectionneurs se voit confier l'usufruit des deux châteaux pour un franc symbolique.

Leur engagement dépasse largement la simple conservation. Ils entreprennent une restauration ambitieuse des bâtiments et redonnent vie au château Renaissance grâce à une vision muséographique audacieuse. Jusqu'à leurs décès respectifs en **1968 et 1972**, ils réunissent et installent dans les lieux plus de **700 œuvres et objets d'art**, datant du **XV^e au XIX^e siècle** : mobilier, armes, sculptures, objets liturgiques et pièces décoratives viennent enrichir les salles.

Leur intervention transforme profondément le parcours de visite : la cuisine devient une chapelle, la salle à manger une salle d'armes, chaque espace étant pensé pour restituer une atmosphère historique forte. Leur collection contribue durablement à l'identité patrimoniale de Bourdeilles telle que nous la connaissons aujourd'hui.

C'est dans ce contexte de mécénat éclairé qu'il faut replacer le don de **Vue du château de Beynac**. En choisissant de transmettre cette œuvre de Lucien de Maleville à la collectivité, Suzanne Bulteau et Robert Santiard ont participé aussi à la préservation de la mémoire artistique du Périgord.

Le tableau témoigne du regard sensible de Lucien de Maleville sur les paysages de Dordogne. Le château de Beynac, dressé sur son promontoire rocheux, y apparaît dans toute sa force monumentale, incarnation d'un patrimoine architectural intimement lié à l'identité régionale. Par sa palette et son sens de la lumière, l'artiste saisit autant un lieu qu'une atmosphère.

L'entrée de cette œuvre au catalogue raisonné rappelle combien les collections publiques, enrichies par la générosité de collectionneurs passionnés, sont essentielles à la redécouverte de l'œuvre de Lucien de Maleville. Chaque recensement permet de mieux retracer la circulation de ses tableaux et de documenter leur histoire matérielle et humaine.

Olivia de Maleville

Présidente

Association Lucien de Maleville

www.luciendemaleville.org

asso@luciendemaleville.org



La Page des Associations (suite)



Les Joyeux Rouleurs

Début septembre 2025, une nouvelle association dommoise est née afin de promouvoir et de développer la pratique du Vélo à Assistance Electrique (VAE).

En raison de l'engouement et de l'enthousiasme des premiers adeptes, trois membres du Vélo-Club de Domme (Bruno, Didier et Denis) ont décidé de créer cette association et de la nommer « Les joyeux rouleurs de Domme ».

Cette association, à caractère sport/santé/loisir, a pour vocation de permettre à toutes les personnes majeures, sans distinction, de randonner à vélo afin de découvrir les paysages de notre belle région, tout en rencontrant de nouvelles personnes et en effectuant un effort physique raisonnable et salubre.

« Les joyeux rouleurs de Domme » se retrouvent chaque jeudi à 13h45 sur le parking du magasin Carrefour à Cénac, pour une sortie de 30 à 40 kms sur des petites routes peu fréquentées, autour de Domme et Cénac, sauf en cas de mauvais temps ou de phénomènes météorologiques dangereux et de forte intensité (vigilance orange ou rouge).



Ces sorties sont des moments de plaisir et de partage, dans une ambiance et une bonne humeur garanties.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 juin dernier et la répartition des membres du bureau est la suivante :

- Président : Denis Husson
- Secrétaire : Bruno Legrand
- Trésorier : Didier Loisel

A compter du 1^{er} septembre 2026, l'association « Les joyeux rouleurs de Domme » rejoindra la fédération française « Sports pour tous ».

Contact et information :

Bruno : 06-23-26-07-16

Didier : 07-87-15-24-12

Denis : 06-13-81-23-70



Vélo-Club de Domme

Les membres du Vélo-club de Domme se sont réunis le 12 juin 2026 en assemblée générale extraordinaire afin d'acter le changement de bureau du club. Denis Husson a souhaité en quitter la présidence tout en restant membre et c'est désormais Bruno Legrand qui assure cette présidence et Didier Loisel qui est le trésorier.

Le dimanche 28 juin, tous les licenciés étaient invités pour le repas annuel traditionnel et c'est l'excellente ferme-auberge La Borie Blanche à Domme qui a abrité ce moment amical et gourmand.

Cet été, comme chaque année, les entraînements collectifs encadrés par le club marquent une pause en raison des fortes chaleurs et d'une circulation automobile trop importante pour une pratique en toute sécurité. Bien entendu, ces entraînements reprendront dès septembre avec des sorties chaque mercredi et samedi, pour un départ à 13h30 du magasin Carrefour à Cénac. Ils se déroulent dans un climat amical et bienveillant où chacun a sa place quel que soit son niveau, les plus aguerris attendant régulièrement le reste du groupe au sommet d'une côte ou à un carrefour important.

N'hésitez pas à nous contacter :

veloclubdomme@gmail.com – Tél : Bruno : 06 23 26 07 16 / Didier : 07 87 15 24 12

Informations diverses sur notre site Internet : [https : vcdomme.clubeo.com](https://vcdomme.clubeo.com)



La Page des Associations (suite)



Aux Tours de Domme

Dimanche 14 juin, le club d'échecs de Domme a organisé son deuxième tournoi annuel interscolaire des écoles primaires dans les coursives de la salle de la Rode. Afin d'arbitrer ces jeunes joueuses et joueurs, le nombre d'inscriptions était limité.

Les écoles de Carsac, Cénac, Domme, Vitrac ont répondu présent, ainsi qu'une candidate de Saint-Julien de Lampon.

Au total 14 prétendants aux coupes et aux médailles étaient réunis dans un équilibre parfait filles/garçons. Deux tournois se sont déroulés en parallèle : un entre les élèves de cours élémentaires (CE1 et CE2), et l'autre entre ceux de cours moyens (CM1 et CM2), l'ensemble encadré par 5 membres du club.

Le système suisse d'appariement a été utilisé pour le déroulement des deux tournois de 4 rondes. Les parties ont duré 20 minutes, 10 minutes par joueuse/joueur, soit au total 80 minutes de jeu intensif.



Après deux rondes, une pause goûter bienvenue était organisée. Les glaces ont fait l'unanimité.

Le tournoi s'est déroulé dans une belle ambiance, sérieuse, respectueuse et fair-play. Les enfants ont

démontré qu'ils étaient capables de respecter les règles contraignantes d'un tournoi d'échecs comme de vrais professionnels. A la fin, toutes et tous attendaient les résultats dans la bonne humeur mais avec une petite appréhension.

Chacun.e a reçu une médaille amplement méritée pour l'excellence de son comportement sportif et la qualité de son engagement.

Les deux premiers, Anouar George de l'école de Cénac, ancien adhérent, et Gauthier Pham de l'école de Domme, adhérent et joueur prometteur, ont reçu une coupe que nous espérons à la hauteur de leur talent.

Le club d'échecs de Domme « Aux Tours de Domme » (ATDD) est affilié à la Fédération Française d'Échecs. Toutes les générations peuvent nous rejoindre, apprendre et progresser aux échecs, partager leurs connaissances dans une bonne ambiance, en toute simplicité. Les joueuses sont les bienvenues. Elles découvriront dans le club leurs talents cachés pour ce jeu millénaire où la dame est la pièce la plus forte. N'hésitez pas, écrivez-nous à l'adresse 24atdd@gmail.com. Les trois premières séances sont gratuites et sans aucun engagement. Alors venez essayer. C'est bon pour la santé.



Aéroclub du Sarladais

Depuis plusieurs années, l'Aéroclub du Sarladais propose une initiation à la culture scientifique et technique de l'aéronautique et du spatial.

Pour cela, une formation théorique diplômante de l'Education Nationale est dispensée : le BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique). Adressée à tous les jeunes à partir de la 4ème des collèges et lycées environnants (Sarlat, Belvès, Salviac, Gourdon, Terrasson), c'est une ouverture sur un domaine d'activités pas forcément bien connu alors qu'il comporte une multitude de métiers passionnants.

Qui plus est, notre grand Sud-Ouest est un très gros pourvoyeur d'emplois dans ce domaine. Le BIA en constitue la première marche.

L'année scolaire qui vient de s'achever a vu une promotion de 24 élèves avec un taux de réussite de 89% à l'examen : félicitations à eux !

Les disciplines étudiées donnent du sens à ce qui est vu au collège/lycée. Elles couvrent tout le spectre de ce qui est nécessaire au vol : comment un aéronef est conçu et vole, dans quelles conditions atmosphériques, quelles sont les règles permettant de voler en toute sécurité, quelle est l'histoire de l'aéronautique, etc.

La Page des Associations (suite)



Pour ceux désirant ensuite apprendre à piloter, le BIA est une très bonne base par laquelle de nombreux pilotes sont passés.

Les cours sont dispensés (bénévolement) au sein de l'aéroclub, les mercredis après-midi, d'octobre à mai. L'inscription annuelle est de 30€. Plus d'informations au 07.82.61.58.52 ou à tresor-ac@wanadoo.fr

Danse Passion

Une association où la danse rime avec la convivialité !

L'association Danse Passion Domme a plus de 20 ans d'existence !

Au départ, une poignée de Dommois, passionnés de danse, ont décidé de se retrouver pour partager leurs différentes pratiques des danses surtout musette : tango, valse, paso...



Au fil des années les danseurs ont voulu connaître d'autres danses. L'association a donc fait appel à des professeurs qui nous ont donné des bases solides de cha-cha-cha, rumba, samba, quick-step... Notre club a ainsi attiré de nombreux danseurs des communes avoisinantes dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Aujourd'hui, le club existe toujours et la recette est toujours la même : la danse, dans la bonne humeur. Nous avons rajouté la pratique de toutes sortes de danses en ligne.... Eh oui ! Il n'y a pas que le madison ! Nous continuons

évidemment les danses en couple déjà citées et nous nous essayons à la bachata !

Danser, c'est bouger, s'évader, garder la forme mais aussi rire, échanger et vivre de beaux moments ensemble.

Si vous voulez nous rencontrer, que vous soyez seul(e) ou en couple, nous organisons des portes ouvertes le mardi 8 septembre à 19h, salle de la Rode à Domme. Vous serez les bienvenus.

L'Amicale Laïque de Domme-Cénac

Il y a des fins d'année qui ont un goût particulier. Celle que vient de vivre l'Amicale Laïque de Cénac et Domme en fait partie. Des salles de classe à la scène de la fête des écoles, des tables dressées pour le repas partagé jusqu'aux rues de Paris découvertes par les élèves, chaque rendez-vous a raconté la même histoire : celle d'un village qui sait se rassembler autour de ses enfants.

Le rideau est tombé sur l'année scolaire avec la traditionnelle fête des écoles. Comme toujours, les élèves du RPI ont été les véritables vedettes de la soirée. Après des semaines de préparation, ils ont offert un spectacle plein d'énergie, de spontanéité et d'émotion. Devant les familles venues nombreuses, chacun a trouvé sa lumière, révélant parfois des talents que l'on ne soupçonnait pas. Ces instants-là ne durent qu'une soirée, mais ils restent longtemps dans les mémoires. Cette soirée a permis le tirage au sort de la tombola des écoles. Derrière les numéros gagnants et les lots distribués se cache surtout une belle chaîne de solidarité. Les enfants ont vendu leurs billets avec enthousiasme, les enseignants ont accompagné l'opération et les habitants ont répondu présents. Un succès collectif qui démontre, une fois encore, combien les projets de l'école sont aussi ceux de tout un territoire. La fête s'est prolongée autour du repas organisé par l'Amicale. Les conversations se sont installées

**Venez rejoindre
notre team !!!**

**COURS DE GYM
FITNESS**

Reprise le 09 Septembre 2025

Chaque mardi à Cénac

De 19 h 00 à 20 h 30

À la salle de La Borie.

**Renforcement
musculaire,
Cardio, circuit training**

La Page des Associations (suite)



naturellement, les enfants ont continué à jouer tandis que les générations se mêlaient autour des tables. Ces soirées simples ont une valeur particulière : elles permettent de se retrouver, d'échanger et de faire vivre ce lien qui fait la richesse de nos communes.

Et si tous ces rendez-vous ont été autant appréciés, c'est aussi parce qu'ils avaient un objectif concret. Les bénéfices récoltés ont permis de financer différentes actions : sorties de fin d'année, sorties cinéma, cadeaux de Noël, et cette année, un voyage exceptionnel pour les élèves de la classe de Madame Ginard, lauréats d'un concours d'écriture. Deux journées à Paris, à la découverte de son patrimoine, de ses musées, de ses quartiers emblématiques et de son histoire. Pour ces jeunes, ce séjour représente bien plus qu'une sortie scolaire : c'est une expérience qui nourrit la curiosité, ouvre les horizons et laissera sans doute quelques souvenirs indélébiles.

L'été est désormais installé, mais l'Amicale ne range pas ses projets au placard. Elle sera présente aux **Mardis Guinguette organisés par la Mairie de Cénac**, au jardin de la Borie, avec sa buvette lors des soirées musicales des **28 juillet, 4 août et 11 août, à partir de 19 h 30**. Trois rendez-vous placés sous le signe de la musique, de la convivialité et des rencontres, où chacun est invité à venir partager un moment en toute simplicité.

Puis viendra le temps de la rentrée et le retour des activités sportives proposées par l'Amicale. Les activités **Gym et Zumba** reprendront dès le début du mois de

septembre. Que l'on souhaite reprendre une activité physique en douceur, entretenir sa forme ou simplement s'accorder une parenthèse dans la semaine, les cours de **Gym** et de **Zumba** offrent à chacun une formule adaptée. La gymnastique privilégie le renforcement musculaire, la mobilité, l'équilibre et le bien-être, dans une ambiance bienveillante où chacun progresse à son rythme. La Zumba, quant à elle, mêle exercices physiques et rythmes entraînants pour des séances dynamiques où l'on se dépense sans même voir le temps passer. Deux activités différentes, mais un même état d'esprit : bouger, prendre soin de soi et partager un moment agréable. Les inscriptions ouvriront au début du mois de septembre. Que vous soyez déjà adhérent ou que vous souhaitiez découvrir ces activités pour la première fois, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Avant de refermer cette page de l'année scolaire, l'Amicale souhaite adresser un merci sincère à tous ceux qui, de près ou de loin, rendent ces projets possibles : les bénévoles qui donnent de leur temps,

les enseignants qui portent les initiatives, les parents qui répondent toujours présents, les partenaires qui apportent leur soutien et tous les habitants qui participent aux manifestations.

Une association vit par l'énergie collective qui l'entoure. Cette année encore, Cénac et Domme en ont offert une belle démonstration.

Bel été à toutes et à tous, et au plaisir de vous retrouver très bientôt autour de nouveaux projets.

Solidaires pour Demain

Tandis que l'Europe connaît un épisode caniculaire sans précédent, l'Inde entre dans la saison des moussons. Ces pluies bienfaitrices atténuent les températures extrêmes, soulagent la population de la chaleur accablante qui sévit chaque année d'avril à juillet et redonnent vie aux terres desséchées. C'est une véritable renaissance.

Et c'est aussi la rentrée des classes depuis le 1er juillet dans l'école Raja Shivnarayan que nous aidons, à Khajurâho. Celle-ci reprend petit à petit son animation. Tous les enfants ne sont pas encore là. L'effectif gonflera progressivement tout au long du mois de juillet puis en août.

En Inde, le rythme de la rentrée est souvent plus

La Page des Associations (suite)



progressif qu'en Europe. Les familles prennent leur temps et les inscriptions se poursuivent tout au long de l'été.



Et puis, pour beaucoup de parents analphabètes, cette situation ne suscite pas toujours d'inquiétude particulière. D'autant que l'Etat, en la matière, est un mauvais élève qui ne consacre qu'un faible budget à l'éducation. Comme dans bien d'autres secteurs, les écoles publiques sont confrontées à la corruption, phénomène généralisé dans tous les rouages du pays, l'exemple est contre-productif. Les enseignants ne sont présents devant leurs élèves qu'à 40% de leur temps professionnel. L'enseignement n'est pas caution à résultats. L'absentéisme important des élèves n'est pas combattu.

Ceci explique bien la prolifération des écoles privées, certaines coûteuses pour les élites fortunées, d'autres comme Raja Shivnarayan, vouées à la bonne volonté de bienfaiteurs bien intentionnés mais dépourvus de moyens suffisants.

C'est ainsi que notre association est intervenue pour l'aider. Cela fait maintenant la 6^e année. Nous en assumons désormais le complet financement. Notre implication auprès de Tinku et Jaya, ce couple de quadragénaires qui a fondé l'école en 2014, s'est progressivement renforcée. À leurs côtés, nous participons désormais plus étroitement

à la gestion et au fonctionnement de l'établissement, en apportant notre expérience, notre soutien et notre regard stratégique. Cette collaboration étroite s'est révélée particulièrement fructueuse et contribue au développement ainsi qu'à la pérennité de l'école.

En 6 ans, l'évolution est importante et concluante.

Depuis un an, l'école bénéficie de nouveaux locaux en location plus récents et spacieux, du terrain pour les récréations, des matériels plus fonctionnels. Des repas sont servis tous les midis pour les enfants.

Depuis cette rentrée, il est fait appel à un service de transport scolaire en bus, 2 classes supplémentaires sont en construction en étage et seront effectives début septembre, des enseignants supplémentaires plus qualifiés sont recrutés.

Et tout cela reste gratuit pour les enfants.

Notre engagement se veut efficace mais surtout respectueux envers Tinku et Jaya, les enseignants, les familles des élèves et les coutumes de ce pays si attachant. La collaboration entre les membres de notre association ici en France et l'équipe qui fait vivre l'école là-bas en Inde est en parfaite symbiose et totalement consacrée à ces enfants de condition fort modeste dans la campagne de Khajurâho.

Pour faire un don, c'est facile :

- Par virement : IBAN : FR76 1558 9245 8307 7055 3804 069 - BIC : CMBRFR2BARK
- En ligne : <https://www.helloasso.com/associations/solidaires-pour-demain/formulaires/1>
- Par chèque

Contact :

SOLIDAIRES POUR DEMAIN

142, chemin du Paillé - 24250 DOMME

Tel : 06 30 17 99 47 (Daniel DELPECH)

solidairespourdemain@gmail.com -

solidairespourdemain.org





Avec l'absence de fouilles archéologiques sur le site du château du Roy, l'ASBDR s'est tournée vers des parties de notre patrimoine dommois que nous avons peut-être un peu négligées ces dernières années.

Un recensement du petit patrimoine est en cours mais avance lentement : nos sources sont parfois imprécises mais nos recherches sont l'occasion d'échanger avec les Dommois. Il faut parfois recourir à un travail d'enquêteur pour retrouver ici une fontaine envahie par la végétation, là un ancien poste de guet perdu dans son roncier.



Hélas parfois, c'est également le constat de la disparition d'une partie de notre patrimoine, comme cette « borne fontaine » située au Port, dont nous n'avons guère retrouvé que la borne !



Outre notre travail d'entretien du petit patrimoine, nous nous attelons aussi à remettre en état des chemins de promenade autour de la bastide. Certains biens entretenus ne nécessitent que quelques menus travaux, comme pour la signalétique du chemin des meuliers ; d'autres, tel le chemin de la Barre, sont devenus totalement inaccessibles. Un début de débroussaillage initialement programmé mi-juillet a été repoussé au

29 septembre en raison des conditions climatiques caniculaires.



Une campagne de nettoyage du site du château du Roy est également programmée cet automne afin de nous assurer de la protection des vestiges avant l'hiver.

Nos activités n'étant souvent pas directement visibles, nous essayons désormais d'améliorer



notre représentativité ; cela passe par le dépliant distribué avec la « Vie Dommoise », et nous en remercions la Mairie, mais aussi par l'investissement dans du matériel d'information telle que notre nouvelle bannière.

Nous rappelons à nos membres un peu distraits et à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre que la cotisation à l'ASBDR est de 15 € (déductibles, l'ASBDR est reconnue d'intérêt général). Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site web désormais remanié et accessible via le QR-code ci-dessous.



Pour nous suivre ou nous rejoindre :
Facebook : Les Remparts de Domme
Site : www.asbdr.com
mél : remparts24250@gmail.com

Pour le Bureau, Thierry POTIEZ

La Page de l'Office de la Culture de Domme



Festival de Théâtre Amateur

L'édition 2026 du Festival de Théâtre Amateur s'est déroulée du vendredi 5 au dimanche 7 juin 2026. Trois journées placées sous le signe de la convivialité, de la découverte et du plaisir du spectacle vivant, dans le magnifique jardin de la Rode et la Salle de la Rode.

Si le soleil a largement accompagné le festival, et une forte chaleur pour les spectateurs comme pour les artistes, il n'en a pas été de même pour les équipes techniques. Dès le jeudi, le personnel communal a dû aménager le jardin sous une pluie battante afin que tout soit prêt pour accueillir le public dans les meilleures conditions. Leur investissement mérite d'être salué.



Le jardin de la Rode, magnifiquement aménagé pour l'occasion, a offert un cadre particulièrement agréable aux différentes représentations. Billetterie, buvette et accueil ont été assurés avec enthousiasme par des bénévoles qui se sont joints à nous pour donner de leur temps à la réussite de cette manifestation, je remercie chaleureusement : Denise, Michèle, Éliane, Christine, Josiane, Bernard, Christian, et Henriette dont la présence et l'engagement tout au long de ces trois journées ont été précieux pour le bon déroulement du festival.

La présence du sympathique Jeff et de son Food Truck, proposant une restauration de qualité, a largement contribué à l'ambiance du festival.

Sous un soleil généreux, la buvette de l'Office de la Culture de Domme a été très sollicitée, les boissons fraîches ont offert des pauses particulièrement appréciées durant tout le festival.

La programmation, riche et variée, a séduit par sa diversité. Les spectacles se sont succédé, dans le jardin ou dans la salle de la Rode, en alternant les genres, les thèmes, et les univers artistiques. Cette diversité a permis à chacun de trouver un moment d'émotion, de rire ou de réflexion.

Portées par leur passion et leur générosité, les troupes participantes ont su transmettre au public tout le plaisir du théâtre vivant. À travers des saynètes présentées dans le jardin et des pièces jouées dans la salle, elles ont conquis le public par la remarquable qualité de leurs prestations.

Un grand merci aux Compagnies : Le Foyer Rural de Tamniès, Parce que c'est nous, l'Art Roquois, Les Strapantins, Le Pas du Fou, Lus Galapians del Céou, Ozar Citoyen, Le Thouron.

Fidèle à sa vocation, et parce que c'est aussi l'une des missions de l'Office de la Culture de Domme que de soutenir

la création et d'accompagner les artistes émergents, le festival a également offert une scène à de jeunes talents.

Le public a eu le plaisir de découvrir une jeune guitariste, Louise Templé, particulièrement talentueuse, dont la voix envoûtante et les qualités d'autrice-compositrice ont marqué les esprits. Elle nous a emmenés dans un voyage musical où chaque chanson était une escale.

Le public a également découvert les « Ribouldingueries vagabondes », un spectacle d'un tout autre registre, mêlant humour et fantaisie, porté par quatre voix. Des chansons revisitées, des compositions originales, et des clins d'œil malicieux. Entre théâtre chanté et spectacle musical, cette découverte joyeusement décalée a embarqué le public avec des refrains que l'on garde en tête, dans un univers à la fois espiègle et poétique. Le public s'est laissé emporter par un tourbillon de rires.

Pendant toute la durée du festival, Christian a apporté sa touche de fantaisie et de convivialité. Ses talents de ventriloque, d'imitateur et de chanteur, ainsi que ses interprétations du répertoire de Serge Lama et de Jean Ferrat, ont ravi le public.

La conclusion de ce festival : beau temps, cadre exceptionnel, programmation de qualité, restauration conviviale, bénévoles souriants et artistes passionnés ;

tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette édition 2026 du Festival de Théâtre Amateur une véritable réussite.

On ne peut que regretter que cette belle organisation n'ait pas attiré un public plus nombreux. Ceux qui ont eu la chance d'y assister garderont cependant le souvenir d'un festival riche en émotions, placé sous le signe du partage, de la convivialité et de la passion du théâtre.

La Grande Mozart

Le vendredi 22 mai, à 20h30, l'Office de la Culture de Domme a présenté, dans la salle de la Rode, « La Grande Mozart », un spectacle de théâtre musical écrit par la talentueuse comédienne et autrice Luigia Messina.

À l'issue d'un important travail de recherche consacré à Maria Anna Mozart, dite « Nannerl », la sœur aînée de Wolfgang Amadeus Mozart, Luigia a conçu un texte sensible et documenté qui redonne voix à cette femme longtemps restée dans l'ombre de son illustre frère.



La Page de l'Office de la Culture de Domme (suite)



Tour à tour, sa voix se faisait enfantine pour incarner la jeune sœur de Wolfgang Amadeus Mozart, plus grave pour donner vie à leur père, puis douce et mélodieuse pour interpréter la mère.

À ses côtés, au piano, Ismaël Margain, pianiste de renommée internationale, a fait plus qu'accompagner le spectacle. Par la finesse de son jeu, sa sensibilité et son interprétation des œuvres de Mozart, il a, véritablement, dialogué avec la comédienne.

La mise en scène, sobre et ingénieuse, alternant harmonieusement musique et narration, mettait en valeur la complémentarité des deux artistes. Leur complicité donnait toute sa profondeur à cette création. Perceptible à chaque instant, elle apportait rythme, émotion et authenticité à ce spectacle.

Une représentation offrant au public, très nombreux, un moment d'une grande intensité artistique.

Les élèves des écoles de Domme et de Cénac étaient invités à assister à une représentation en début d'après-midi.

Dès les premiers instants, ils ont été transportés par la présence scénique de Luigia, magnifiée par un costume et une perruque d'époque, et un maquillage soigné.

Les enfants ont découvert l'univers de Mozart à travers un véritable voyage théâtral et musical dans une immersion aussi pédagogique que poétique.

Les Conférences

La canicule s'éternisant, la municipalité a tout mis en œuvre pour que la climatisation soit opérationnelle dans la salle de la Rode. A défaut, nous aurions été contraintes d'annuler la conférence ainsi que les événements suivants. Grâce à leur détermination, la panne a finalement été réparée.

Nous leur adressons nos sincères remerciements, bien mérités.

Nous avons accueilli un public ravi de profiter d'un espace agréablement climatisé, propice au bon déroulement de la conférence.

Le jeudi 09 juillet, François Courteille, Ingénieur Expert en Intelligence Artificielle et Science Informatique chez NVIDIA, nous a proposé une conférence sur un sujet plus que jamais d'actualité :



« Comprendre la révolution de l'IA : entre prouesses technologiques et impératifs éthiques ».

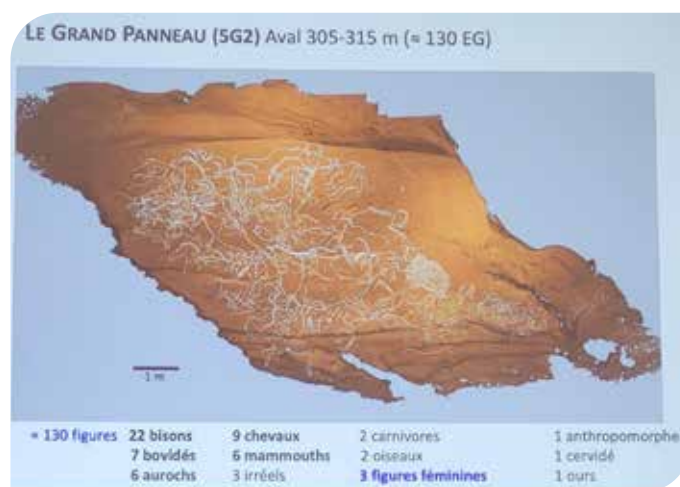
Fort d'une connaissance approfondie de l'intelligence artificielle et de ses applications dans de nombreux domaines, François Courteille a développé une analyse complexe pour dresser un panorama complet de ce nouveau paradigme technologique. Après un rappel historique et terminologique indispensable, il a mis en lumière les avancées, les enjeux de l'IA.

Le sujet a suscité un vif intérêt comme en témoignaient de nombreuses questions posées par le public.

Un verre de l'amitié a été offert à l'issue de la conférence.

Le jeudi 16 juillet, la conférence a été présentée par le Professeur Jacques Jaubert. Professeur émérite de préhistoire à l'Université de Bordeaux, il a été directeur du laboratoire PACEA (de la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnement, Anthropologie), président de la Société préhistoire française, a dirigé et participé à des missions archéologiques en Mongolie, Iran, Arménie, Yémen et Chine.

Il est actuellement en charge de deux projets de recherche pour les grottes de Cussac (Dordogne -30 000 ans) et de Bruniquel (Tarn-et-Garonne -175 000 ans).



Responsable du projet collectif de recherche autorisé par le ministère de la Culture, Jacques Jaubert, nous a fait visiter la grotte de Cussac, grâce à une projection vidéo, en suivant l'équipe scientifique au travers de ses dernières observations et découvertes inédites.

Il nous a offert une mine d'informations sur cette exceptionnelle cavité de 1,6 kms, qui conserve les restes de six individus déposés dans des bauges d'ours et associés à des panneaux de gravures datées d'environ 30 000 ans.

Cette conférence portée par le professeur Jacques Jaubert a captivé l'attention d'un public venu nombreux. Il ne pouvait en être autrement tant la richesse du sujet, la qualité des découvertes présentées et le talent du conférencier ont suscité l'intérêt et l'admiration de l'auditoire.

Le verre de l'amitié a été offert à l'issue de cette conférence, prolongeant ainsi les échanges dans une ambiance conviviale. Cette agréable conclusion a toutefois

La Page de l'Office de la Culture de Domme (suite)



été ponctuée par de fréquentes coupures de courant, provoquées par le violent orage qui éclatait au moment où le public quittait la salle.

Les Concerts

Dimanche 26 juillet à 17h, en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Domme, nous aurons le plaisir de découvrir Mathilde Ambrois, soprano, dont la voix lumineuse est portée par les sonorités cristallines de la harpe d'Anne Ricquebourg.

Ce concert d'exception réunit deux artistes du duo « Les Edulis » qui proposent un programme empreint de délicatesse, d'émotion et de poésie : « Les amours de Mozart à Piaf ».

Leur complicité fera dialoguer la voix et les cordes pour notre plus grand plaisir.

Le lundi 3 août, à 21h, retrouvons Xavier Renard et ses musiciens dans le jardin de la Rode, à la tombée d'une douce nuit d'été.

Auteur, compositeur, interprète et guitariste hors pair, Xavier Renard, de sa voix chaleureuse, nous emmènera dans un voyage musical, avec ses chansons à caractère humaniste, soucieux du monde qui l'entoure mais jamais pessimiste.

Les orchestrations font la part belle aux guitares acoustiques et électriques, dans des sonorités mêlant avec

subtilité folk, pop et blues.

Fort de cinq albums à son actif, Xavier Renard et ses musiciens interpréteront des chansons extraites de son dernier album, tout en revisitant des titres plus anciens.

Le concert d'Ismaël Margain se déroulera le vendredi 22 août à 20 h 30, dans la salle de la Rode.

Nous ne prendrons aucune réservation.

Toutefois, afin de garantir votre place, nous vous recommandons d'arriver à partir de 19 h 30.

La capacité de la salle étant limitée, nous ne pourrions malheureusement pas accueillir davantage de spectateurs, une fois la jauge maximale atteinte.

L'Office de la Culture de Domme remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, par leur présence fidèle à nos différents événements, nous témoignent leur confiance et leur soutien.

Votre appui, tant moral que financier, nous est précieux. Il nous permet de vous proposer une programmation variée, exigeante et de qualité, répondant aux attentes du plus grand nombre.

Convaincus que la culture doit être accessible à tous, nous nous attachons à faire vivre ce principe en proposant des spectacles ouverts à chacun, dans un esprit de partage, de découverte et de convivialité.

La Présidente, Isabelle Rousseau

Tradition « Marianne en République »



« **Que Marianne était jolie quand elle marchait dans les rues de Paris...** », chantait Michel Delpech en 1972.

Mais qui est cette Marianne qui depuis Paris a marché dans toutes les provinces et territoires de notre pays, et de quoi est-elle le symbole ? « **La République** ».

Le 22 septembre 1792 est proclamée la République, la Convention ayant aboli la Royauté par décret du 21 septembre. Alors commence une période où des régimes politiques vont s'affronter, d'un Comité de Salut Public dominé par les Montagnards, au Directoire avec un retour des Girondins, jusqu'au Consulat issu du coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799) avec un certain Napoléon Bonaparte, nommé Premier Consul à vie le 2 août 1802. Le Consulat prendra fin le 18 mai 1804, par la proclamation de l'Empire, le Premier Consul devenant l'Empereur Napoléon I^{er}.

Ainsi la Première République disparaîtra après une séquence politique très agitée, où la France, les Provinces, le Périgord, vécurent des moments difficiles, et, où certains noms se distingueront à Domme comme de Molènes, Taillefer, Maleville... puis d'autres suivront : Sarlat, Manières...



La chute du 1^{er} Empire verra le retour de la monarchie avec trois monarques, la République renaîtra le 24 février 1848 avec un président élu, un certain Louis Napoléon Bonaparte. Ce dernier deviendra Napoléon III par un coup d'État le 2 décembre 1851 ; le Second Empire vivra jusqu'au 4 septembre 1870 où la III^e République sera proclamée par Léon Gambetta du balcon de l'hôtel de ville à Paris, suite à la défaite de Sedan du 2 septembre 1870. Adolphe Thiers, ancien ministre de l'Intérieur de Louis-Philippe, sera élu par l'assemblée le 17 février 1871 « Président de la République Française ».

Tradition « Marianne en République » (suite)



Et pendant ce temps-là, Domme traverse tous les bouleversements politiques ! Même un groupe paramilitaire est constitué avec un jeune capitaine de 27 ans, Albert de Molènes. Ces soldats de la liberté combattront jusque dans le Berry, acclamés lors de leur entrée dans Châteauroux. A la tête de la commune et pour la première fois, le 9 août 1878, un marquis est élu maire, il se nomme Maleville. Afin de remercier la population, le « marquis-maire » fait restaurer la Halle à ses frais et fait don d'une rente à l'hôpital de Domme, puis favorise la création de quatre nouvelles foires qui stimuleront l'économie locale.

Mais que faisaient les Dommois pendant ce temps-là, eux qui vivaient dans une extrême pauvreté ? Il y avait ceux qui cultivaient leur lopin de terre, chassaient ou braconnaient, et ceux qui s'écharpaient sur les idées politiques ou religieuses ou franc-maçonnaires. Les élections sont les temps forts de la vie du pays, les battements du cœur des réactionnaires, les idées progressistes des républicains, c'est la confrontation de la « calotte » et des « conceptions républicaines ».

C'est la III^e République qui gouvernera la France avec ses quatorze présidents dont les sensibilités pourront s'opposer mais les institutions tiendront jusqu'au 10 juillet 1940 où l'Assemblée réunie à Vichy votera les pleins pouvoirs au Maréchal Philippe Pétain. Encore une fois, la République s'endormira au profit de « l'État Français » pour se réveiller après le conflit de la deuxième guerre mondiale, le 27 octobre 1946, Vincent Auriol devenant Président. La crise de 1958 amènera une nouvelle constitution à la France : la V^e République voit le jour sous la présidence du Général de Gaulle, et poursuit son chemin souvent encombré de ronces.

Mais qu'est-ce que la République ?

La République est le système d'organisation d'un Etat dans lequel le pouvoir est exercé par les représentants de la population, généralement élus par le peuple, et, où le chef de l'État n'est pas héréditaire et n'est pas le seul à détenir le pouvoir absolu. La République est le contraire d'une monarchie héréditaire, jusqu'alors sans partage des pouvoirs, ce qui a conduit à l'explosion révolutionnaire de 1789. Mais les Français, dans ces grands bouleversements, et c'est tout à fait humain, avaient besoin d'une représentation fédératrice des principes républicains, véritable allégorie. C'est ainsi que sont apparues les représentations de la liberté : le bonnet phrygien des esclaves affranchis et une femme armée d'une pique qui brise les chaînes de l'esclavage, nommée Marianne.

Alors, pourquoi Marianne ?

« Marianne incarne parfaitement cette transition du régime monarchique à la République de 1792. Et c'est une femme parce que, dans l'iconographie classique, les allégories sont toujours féminines. Marianne est coiffée du bonnet phrygien. Selon les représentations, ses cheveux peuvent être attachés ou non. Elle regarde au loin, et cela pour une bonne raison, puisqu'en tant que symbole universel, elle regarde le peuple dans son entièreté. Même si sa représentation peut varier selon les époques et les styles, le rôle de Marianne reste inchangé. Elle est celle qui symbolise la République et la Liberté. »

La chanson de Michel Delpech nous conduit à une réflexion pour l'avenir qui touche la conscience de chacun d'entre nous. Alors, regardons Marianne ! Qu'elle nous apporte un renouveau de conscience républicaine !

« Il n'y a pas si longtemps que l'on se battait pour elle

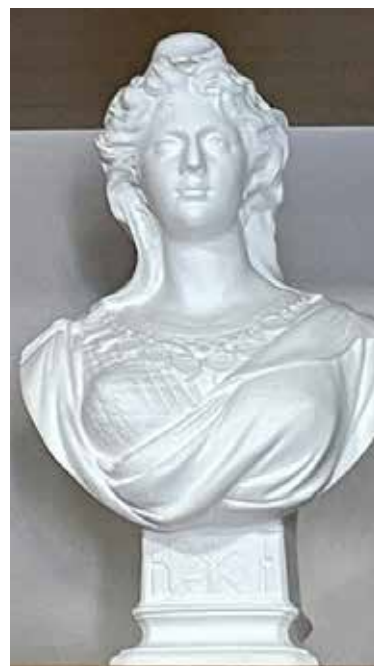
Et j'ai connu des printemps qui brillaient sous son soleil

Marianne a cinq enfants, quatre fils qu'elle a perdus

Le cinquième à présent qu'elle ne reconnaît plus. »

A Domme, il y a deux représentations de Marianne : l'une en Mairie, à l'accueil et agence postale, l'autre en l'Hôtel de Ville, qui assiste aux cérémonies de mariage.

Jean-Paul Coiffet



Marianne en Mairie de Domme



Carrefour contact

CÉNAC

05 53 28 22 22

Cabinet Jean FOUGÈRE

ASSURANCES



*La Passion
de votre protection*

Place de la Bouquerie - 24200 SARLAT
Tél. 05 53 59 05 29 - sarlat@gan.fr
www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr
www.orias.fr - N° : 07 014 774

PIZZERIA des Templiers



SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30



Charles Duret
 Bijoux sculptures



Pour Vivre l'Art au Quotidien!

Maison de la Monnaie
 24250 Domme
 Tél. 05.53.29.17.06
www.charlesduret.com




Restaurant / Vente à Emporter
 Bar à Vins
 05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74
 3 rue Geoffroy de Vivans
 24250 DOMME
contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com

Ouvert
à l'année

CABANOIX & CHATAIGNES DOMME

CRÊPERIE

*Fabrique artisanale
du gâteau aux noix*



**DES IDÉES
À LA NOIX**

18, Rue des Consuls - 24250 DOMME
06 87 00 21 81 - <https://des-idees-a-la-noix.fr>
Terrasse & Salle
 Ouvert toute l'année




imprimerie du progrès

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVES
 Philippe Delluc **05 53 31 45 10**
progresbelves@wanadoo.fr